FINANCEURS :
*USAID CAMEROUN
- Dr. SINGER Derek
- Dr. PENN Godfred

ORGANISATEURS :
*AMEX International
- Dr. PHILLIPS Lucie
- Dr KULAKOW Allan

ACTES
DES SEMINAIRES SUR LES DROITS DE LA PERSONNE

- DU 08 AU 11 MARS 1994 A MAROUA, et
- DU 15 AU 18 MARS 1994 A MBALMAYO

CONSULTANT :
*INADES-FORMATION CAMEROUN
- Mr. MVA MVA Jonas
- Mme NGOUA Gladys

FINANCEURS :
*USAID CAMEROUN
- Dr. SINGER Derek
- Dr. PENN Godfred

ORGANISATEURS :
*AMEX International
- Dr. PHILLIPS Lucie
- Dr KULAKOW Allan

ACTES
DES SEMINAIRES
SUR LES DROITS DE LA PERSONNE

- DU 08 AU 11 MARS 1994 A MAROUA, et
- DU 15 AU 18 MARS 1994 A MBALMAYO

CONSULTANT :
*INADES-FORMATION CAMEROUN
- Mr. MVA MVA Jonas
- Mme NGOUA Gladys

SOMMAIRE

PAGE

I. Introduction 3

II. Liste des Thèmes des Séminaires-Ateliers 5

III. Brainstorming sur les Attentes des Participants 7

IV. Objectifs des Séminaires-Ateliers 9

PARTIE A - Investigation et Reportage d'un abus 10
Thème 1 : Eléments Clés de l'Investigation..... 11

PARTIE B - Education Civique et Action Communautaire 13
B1. Brainstorming 14
Thème 2 : Comparaison des Normes..... 16
Thème 3 : Techniques .de Recherches..... 16
Thème 4 : Eléments Clés du Planning 20
Thème 5 : Eléments Clés du Planning (suite) 23

PARTIE C - Gestion des ONG 23
Thème 6 : Gestion des ONG 29
Thème 7 : Gestion des ONG (suite) 34

PARTIE D - Quelle suite après les Séminaires-Ateliers 37
D1. Source de Financement 38
D2. Voyage d'Echange 38
D3. Networking 39

V ANNEXES (1 - 10)

I. INTRODUCTION

Démocratie, Droits de la Personne, Droits de l'Enfant etc...voilà des mots qui, ces dernières années sont venues enrichir le vocabulaire des Camerounais. Malheureusement, leur expression pratique dans la vie quotidienne au sein de la société camerounaise a démontré les limites de la compréhension de ces vocables par des actes contraires (violence, abus etc...) aux nobles idéaux de tolérance, d'acceptation de la différence et du respect de l'autre que ces mots sont sensés véhiculer pour assurer la participation effective de tous à la gestion de la cité dans la paix et pour un véritable développement du Cameroun.

Dans un contexte de crise sociale et économique, la mise en place d'un processus démocratique réel ne peut se faire sans la participation de tous les acteurs du développement parmi lesquels la société civile dont les ONG.

Le domaine des Droits de la Personne est un domaine vaste et délicat et les approches différent selon les objectifs des ONG intervenant dans ce domaine.

Toutefois, au cours des deux séminaires, les animateurs ont mis l'accent sur deux approches essentielles :

1) La première approche consiste à constater, voir et réagir face à un abus par la rédaction d'un rapport.
   Les partisans de cette approche ont reçu des outils et une méthodologie capables de rendre fiables et crédibles les rapports qu'ils seraient amenés à présenter sur des abus quelconques.

2) La deuxième approche consiste à s'organiser dans sa propre communauté pour créer une conscience susceptible de changer la situation et d'éviter les abus à travers des activités d'éducation civique.
   Les partisans de cette approche ont également reçu des outils, des techniques et méthodologie capables de les rendre plus efficaces dans leurs actions de conscientisation et d'éducation des populations à travers des projets ou des campagnes de sensibilisation.

L'ouverture et la clôture des deux Séminaires-Ateliers étaient présidées par l'Ambassadeur des Etats Unis à Yaoundé, Dr Derek Singer, représentant le Directeur de l'USAID/CAMEROUN, le Gouverneur de la Province de l'Extrême Nord, le Grand IMAM de Maroua et les Evêques de Maroua/Mokolo et de Mbalmayo.
Prenaient part à ces séminaires-ateliers des ONG et Associations paysannes dont les listes sont en annexe 1.

II. LISTE DES THEMES DES SEMINAIRES-ATELIERS

Le programme des séminaires-ateliers portait sur les thèmes suivants :

Thème 1 : ELEMENTS CLES DE L'INVESTIGATION ET REPORTAGE DES INCIDENTS D'ABUS *(Présenté par Mr. SWAN JAMES)*
Sur la base des instructions du Département d'Etat pour la préparation du rapport annuel sur les Droits de la Personne, présenter, aux participants comment se fait l'identification des abus des Droits de la Personne et comment en faire un rapport.

Thème 2 : COMPARAISON ENTRE LES NORMES LOCALES ET INTERNATIONALES DES DROITS DE LA PERSONNE. *(Présenté par Lucie Phillips).*
Exercice sur les techniques de l'écoute active/questionnement neutre : à partir des principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de la loi Camerounaise et sa pratique, et des exemples puisés de leur culture les participants vont se concentrer sur les priorités en matière des Droits de la Personne au Cameroun et sur les voies possibles pour améliorer le respect de la dignité humaine.

Thème 3 : TECHNIQUES DE RECHERCHE POUR DES ACTIONS COMMUNAUTAIRES. *(Présenté par Lucie Phillips).*
Les participants apprendront l'usage et l'importance de l'enquête participative rapide et de 4 de ses outils : (1) des entretiens avec des informateurs clés, (2) des "Focus Groups"; (3) des analyses communautaires, et (4) du classement par ordre de préférence.

Thème 4 : "ELEMENTS CLES DU PLANNING POUR UNE ACTION COMMUNAUTAIRE" *(Présenté par Allan Kulakow).*
Communiquer aux participants les éléments clés du planning pour diagnostiquer les problèmes et créer un plan d'action pour une ONG sur les Droits de la Personne.

Thème 5 : ELEMENTS CLES DU PLANNING DE SUIVI DES PERFORMANCES DES DROITS DE LA PERSONNE". *(Présenté par Allan Kulakow).*
Déterminer le contenu et des objectifs quantifiables d'une campagne d'éducation publique, stratégies de communication, plan de promotion et publicité, exigences de formation, feedback et suivi, évaluation, gestion calendrier de travail et budget.

Thème 6 : GESTION DES ONG, I. *(Présenté par Jonas Mva, Godfred Penn).*

Le concept "ONG", les lois Camerounaises; les relations entre le personnel de l'ONG et ses membres : comment atteindre le consensus, comment entretenir la motivation et organiser des travailleurs volontaires, opportunités de leadership, le rôle du Conseil d'Administration, de l'Assemblée Générale, et la comptabilité.

Thème 7 : GESTION DES ONG, II. *(Présenté par Allan Kulakow, Jonas Mva et Lucie Phillips).*

Comment préparer et gérer un budget d'une ONG, outils de gestion et comptabilité; fichier des membres; comment faire les rapports aux bailleurs de fond et au public; comment utiliser le calendrier.

Thème 8 : COMMENT GARDER DES CONTACTS AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS *(Présenté par Lucie Phillips et Jonas Mva).*

Où allons-nous après ce séminaire-atelier? Contacts, networking, newsletters sources de financement; occasions de voyage d'étude; action au niveau régional, national et international. (Actes du séminaire à faire suivre).

Les différents thèmes ainsi présentés ont été appuyés par des exercices pratiques sur le terrain, des échanges d'expériences entre les participants lors des travaux de groupes, des supports didactiques constitués par des guides méthodologiques pour le travail de terrain et de la documentation appropriée sur les Droits de la Personne. Une séance d'échange par "WorldNet Interactif" a été organisée par le Centre Culturel Américain de Yaoundé. Ce "WorldNet" a mis en contact par satellite certains participants de Mbalmayo et Ms. Alison Des Forges de "Human Rights Watch", Madame Karin Ryan de "Carter Center of Emory University" et Mr. Peter Rosenblum de "International Human Rights Law Group", trois membres d'ONG américaines sur les Droits de la Personne à Washington DC. La séance était animé par George Collinet

III. BRAINSTORMING SUR LES ATTENTES DES PARTICIPANTS

A - Maroua

- Quels sont les Droits de l'Homme?
- Avoir plus d'ouverture sur les Droits de l'Homme.
- Faire d'autres connaissances.
- Apprendre sur les Droits de l'Homme.
- Connaître de nouvelles expériences.
- Rôle des ONG dans les Droits de l'Homme.
- Qu'est-ce que les Droits de l'Homme?
- Applications pratiques des Droits de l'Homme.
- Acquérir des connaissances sur les Droits de l'Homme.
- Avoir plus d'armes et d'arguments sur les Droits de l'Homme.
- Partage d'expériences sur les Droits de l'Homme.
- Harmonisation des stratégies d'intervention des ONG.
- Comment dénoncer les abus?
- Comment améliorer les conditions des enfants?
- Apprendre sur la démocratie.
- Acquérir une méthodologie d'explication et d'enseignement sur les Droits de l'Homme.
- Comment tenir compte des réalités économiques et sociales dans le domaine des Droits de l'Homme.
- Acquérir des outils pour la lutte contre les abus sur les Droits de l'Homme.

B - Mbalmayo

- Problème de suivi après le séminaire.
- Méthodes pratiques d'identification, reportage sur les abus.
- Adaptation des méthodes U.S. à la réalité camerounaise
- Comment créer un ONG et l'amener à s'étendre et à grandir?
- Définir des attitudes spécifiques pour les promoteurs des Droits de l'Homme.
- Qu'est-ce que les Droits de l'Homme?
- Comment faire pour que les citoyens connaissent leurs droits?

Les attentes des deux groupes de participants peuvent ainsi être regroupés en 4 grands groupes :

- mieux comprendre ce que c'est que les Droits de l'Homme (DH);

- acquérir des outils et une méthodologie de travail pratiques dans le domaine des DH;

- vivre une application pratique d'utilisation de ces outils sur le terrain;

- connaître d'autres ONG travaillant dans le même domaine pour un échange d'expériences.

IV. OBJECTIFS DES SEMINAIRES-ATELIERS

OBJECTIF I : Communiquer aux participants une méthodologie pour définir les problèmes liés aux Droits de la Personne, les reconnaître dans la vie quotidienne, les documenter et communiquer au niveau local, régional, national et international là-dessus.

Cette méthodologie est axée sur la pratique. Vous aller pratiquer les techniques de recherche et planification d'action communautaire entre vous même et dans la communauté ici autour de Maroua et Mbalmayo, vous aller préparer un plan d'action susceptible d'être adapte par la suite sous forme de projet a présenter aux Bailleurs de Fonds, ou a réaliser dans la limite de vos moyens dans votre communauté sans apporte de financement extérieur.

Les textes qui traite de cette méthodologie vous seront remis, pour que vous puissiez par la suite vous y référer pour développer, voter compétence dans leur utilisation et pour former vos propres cadres ou membres.

OBJECTIF II : Communiquer aux participants des outils de gestion d'ONG pour que l'efficacité et la crédibilité de leur organisation soient renforcées.

OBJECTIF III : Nous espérons également voir se développer la volonté de communiquer et de collaborer entre différentes Associations sur les Droits de la Personne.

La comparaison des attentes des participants aux deux séminaires-ateliers et des objectifs prévus par les animateurs révèle une convergence des points de vue entre les aspirations des participants et des animateurs.

PARTIE A - INVESTIGATION ET REPORTAGE D'UN ABUS

Cette approche consiste a :

- *Constater;*
- *Voir; et*
- *Réagir*

face à un abus.

THEME 1. ELEMENTS CLES DE L'INVESTIGATION ET REPORTAGE DES INCIDENTS D'ABUS (présenté par Mr. Swan James).

Objectifs : Sur la base des instructions du Département d'Etat pour la préparation du rapport annuel sur les Droits de la Personne, présenter, aux participants comment se fait l'identification des abus des Droits de la Personne et comment en faire un rapport.

Chaque année, le Département d'Etat, sur instruction du Congrès doit suivre et donner un rapport dans les différents domaines suivants pour 184 pays dans le monde :

- respect de l'intégrité de la personne contre la torture et l'abus physique;
- respect des libertés civiles : expression, presse, religion;
- droits politiques;
- attitude du gouvernement vis à vis des ONGs qui travaillent pour les Droits de l'Homme;
- Discrimination;
- Droits des travailleurs;

Ce rapport représente un constat et n'explique pas toutes les recherches ayant abouti aux conclusions. Les détails des enquêtes ne sont pas présentés dans les rapports.

1.1. Techniques utilisées pour vérifier l'information.

Il y a 4 sources pour l'identification :

1.1.1 Identification des violations des Droits de la Personne par :

a) Dénonciation : quelqu'un en parle parce qu'il était présent ou parce qu'il a été victime; il faut que les gens sachent où dénoncer ces violations (par ex. à l'Ambassade des Etats Unis à Yaoundé).

b) Sources secondaires : Journaux pas souvent très fiables : toutefois donner des cas de violation sur lesquels vous pouvez mener des investigations.

c) Enquêtes auto initiées : il n'y a pas dénonciation spécifique, toutefois elles répondent à une série de plaintes.

1.1.2. Investigation

° Interviews pas ouvertes, des personnalités religieuses, rechercher d'autres témoins; souvent la victime ne veut pas parler et les résultats restent parfois ambiguës;
° Evidence physique et documentaire (rare), toutefois faire très attention car l'évidence physique n'explique pas toute l'histoire. Aussi pour corroborer et confirmer les dégâts on peut utiliser des preuves, telles que les morts, les autopsies des cadavres, les blessés hospitalisés etc...

1.1.3. Evaluation

° Détails : (ce point constitue l'aspect faible des ONG Camerounaises).

Les détails permettent d'évaluer qui est l'accusé, quels sont les témoins, quand a eu la violation, comment? Où? Combien de personnes étaient présentes? Que faisait le témoin à ce moment? etc... Il faut même poser des questions tout en sachant que l'on n'aura même pas de réponse pour voir si le témoin sait vraiment de quoi il parle.

° Corroboration : il s'agit de vérifier les faits par d'autres moyens d'information par exemple : aller à l'hôpital et parler aux blessés.

1.1.4 Documentation

L'investigation et l'évaluation amène à présenter en détails les faits, les évidences physiques, documentaires etc...
L'on doit alors arriver à des conclusions. Une bonne documentation permet une meilleure vérification des faits et des témoignages et aussi à quelqu'un d'autre de pouvoir reprendre l'enquête avec les mêmes résultats ou presque.

PARTIE B - EDUCATION CIVIQUE ET ACTION COMMUNAUTAIRE

Cette approche consiste à s'organiser dans sa propre communauté pour créer une conscience susceptible de changer la situation et d'éviter des abus à travers des actions d'éducation civique.

Les thèmes développés visent à communiquer aux participants, des outils et techniques participatives de collecte des informations, de classification et de traitement de ces informations avec le(s) public(s) cible(s) identifié(s).

Ces différents outils et techniques sont :

- le brainstorming;
- l'écoute active/le questionnement neutre;
- l'enquête (Evaluation) rapide;
- l'entretien semi-structure (avec groupes ou informants-clés);
- des "Focus Groups" (groupes d'intérêt);
- des analyses communautaires notamment la classement par ordre de prospérité;
- le classement par ordre de préférence.

B1. LE BRAINSTORMING (présenté par Mme Lucie Phillips).

Objectif : *Communiquer aux participants un outil sur la définition, l'identification et la classification des problèmes et des solutions appropriées dans le domaine des Droits de la Personne.*

Le "Brainstorming" est utilisé pour recueillir le maximum d'idées dans un groupe. Chaque personne doit ainsi participer. Dans certains cas, afin de faire participer tout le monde, l'animateur peut remettre des cailloux (entre 3 et 5 cailloux) à tout le monde, selon le nombre de personnes; et chaque fois que quelqu'un prend la parole, il jette un caillou. A la fin les gens qui parlent facilement n'en ont plus et doivent se taire pour que les personnes plus timides puissent s'exprimer.

Par rapport aux problèmes des Droits de la Personne, l'exercice sur la Démocratie nous permet d'identifier les deux catégories ci-après (voir tableau). A chaque problème identifié, il faudra trouver un aspect positif car la démocratie doit s'exercer de façon positive. Au lieu de critiquer seulement, il faut faire substituer un comportement positif à une situation préférable à l'abus constaté.

PROBLEME	VICTIMES	ACTEURS	CONTEXTE ECONOMIQUE
1. EXERCICE DES DROITS POLITIQUES : - Arrestations arbitraires - Tracasseries policières/Admin. : coutume (discrimination en justice (au tribunal);	La masse: surtout - Les pauvres -Les sous-scolarisés - Les femmes - Les enfants - Descendants d'esclaves. - Ethnies de la montagne. - Population rurale - Eleveurs - Démunis	- Détenteurs de Pouvoir - Partis politiques - Magistrats - Scolarisés - Gendarmes/ Policiers	- Manque de sécurité sociale. - Pauvreté.

PROBLEME	VICTIMES	ACTEURS	CONTEXTE ECONOMIQUE
2. EXERCICE DES DROITS SOCIAUX instruction : - Problèmes liés au mariage - Consensuel (abus = mariage précoce ou obligatoire).		- Autorités coutumières. - Jeune mère et père, qui font avorter ou abandonne un enfant.	
3. DISCRIMINATION: - Contre femmes (divorce au tribunal) - Contre enfants - Ethnique - mariage - Différences d'avantage (renforcé par la politique) accès à l'usufruit de la terre (foncier); - Social, famille : Droit de protection des enfants abandonnés. Droit à la vie au foetus. - Discrimina. dans la distribution des biens communs.			

N.B.: Il y a d'autres catégories, mais pour les besoins de l'exercice les participants de Maroua ont mis l'accent sur deux points, l'exercice du pouvoir politique et la discrimination.

En plus du "brainstorming", il existe d'autres outils de collecte participative des informations dans une communauté.

Thème 2 : Comparaison entre les normes locales et internationales des Droits de la Personne (Présenté par Lucie Phillips).

Objectif : *Exercice sur les techniques de l'écoute active/questionnement neutre: à partir des principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de la loi camerounaise et sa pratique, et des exemples pris de leur culture, les participants se sont concentrés sur les priorités en matière des Droits de la Personne au Cameroun et sur les voies possibles pour améliorer le respect de la dignité humaine.*

Les travaux en petits groupes ont permis aux participants de pratiquer des techniques d'écoute et d'interrogation active.
Par petits groupes de trois les participants ont ainsi joué respectivement les rôles de interlocuteur, d'enquêteur et d'observateur. Il s'agissait de permettre aux participants de faire la différence entre rechercher les informations (enquêteur) et donner les informations (interlocuteur) et à partir du rôle d'observateur d'identifier les difficultés de chacun des rôles précédents. En pleinière, des observations générales ont été faites sur le comportement des uns et des autres dans leur rôle. Entre autre, lors de la recherche des informations, il faut toujours éviter de poser des questions susceptibles d'influencer ou d'orienter la réponse de l'interlocuteur. Il faut par conséquent utiliser des questions neutres qui permettent à l'interlocuteur de s'exprimer sur l'objet de l'enquête.

Thème 3 : Techniques de recherche pour des actions communautaires

Objectif : *Les participants apprendront l'usage et l'importance de l'enquête participative rapide et de 4 de ses outils : (1) des entretiens avec des informateurs clés, (2) des "Focus Groups"; (3) des analyses communautaires, et (4) du classement par ordre de préférence.*

3.1. ENQUETE (EVALUATION) PARTICIPATIVE RAPIDE
(voir livre Méthodologie d'enquête rapide et participative)

3.1.1. Quand et Pourquoi?

° pour cerner toute activité communautaire
° pour planifier
° pour suivre un projet ou une campagne
° pour évaluer un projet

L'enquête participative n'est pas indiquée pour des résultats quantitatifs! Il faut analyser toute la documentation démographique et monographique avant d'entreprendre l'enquête participative sur le terrain.

3.1.2. Etapes de l'organisation d'une enquête rapide.

a) Définir les objectifs

b) Adopter une liste de sujets en fonction de l'objectif poursuivi.

c) Décider pour chaque sujet si vous cherchez la moyenne, la variabilité, ou les deux. Vous vous entretiendrez avec des membres du groupes cibles en fonction de ce choix. Comparer les sites isolés à ceux qui sont d'accès facile.

d) Décider pour chaque type d'information si vous cherchez l'avis d'individus, de communautés, ou d'associations ou groupements d'intérêt là-dessus. Considérer informateurs clé aussi, tels qu'administrateurs et techniciens qui travaillent dans la zone.

e) Décider un calendrier de travail, y inclure :

° Recueil et dépouillement préliminaire de la documentation.

° Mise en place de la logistique. Recueil de cartes, de photos aériennes, de données de recensement et de fournitures.

° Programmation géographique des entretiens, et explications préliminaires chez les villageois concernant le travail et le calendrier prévu.

° Information par écrite aux autorités de la zone.

° Programmation géographique des entretiens, et explications préliminaires chez les villageois concernant le travail et le calendrier prévu.

° Concertation de l'équipe sur les objectifs et le code de conduite.

° Entretiens sur le terrain, suivis de séances de mise en commun tous les jours. Reformulation des hypothèses et du plan de travail.

° Rédaction d'un rapport préliminaire et des brouillons de diagrammes sur le terrain.

° Restitution du rapport et discussion des diagrammes avec les villageois.

° Correction et rédaction finale.

° Remise du rapport aux villageois, et aux autres utilisateurs.

f) Choix des outils de recherche

° Entretien de groupe avec les notables sur tous les sujets à aborder.
° Entretiens semi-structués avec des informateurs clés, tels que les paysans, les jeunes et les femmes.
° "Focus group" (groupe d'intérêt) Le focus group a pour objectif d'explorer un sujet de long en large. Choisir un maximum à 8 à 10 personnes dans le groupe par catégorie de sexe, âge, etc...le groupe doit être homogène et organisé, le modérateur ne pose que des questions objectives et s'abstient d'exprimer son point de vue. Il s'assure que tout le monde participe au débat, même les timides. Chacun doit exprimer ses idées ou son opinion. il n'y a pas des réponses absolument justes.

° Classement social : c'est une méthode qui permet de classer les familles d'un village en trois catégories selon un critère de votre choix, soit la prospérité, soit la situation de la femme ou des enfants dans le ménage . Il faut protéger la confidentialité des informateurs clés. Cette technique permet d'avoir une bonne connaissance du milieu, et par la suite d'avoir des entretiens semi-structurés avec des familles des groupes cibles.

° Classement par ordre de préférence; c'est un instrument utilisé pour acquérir des informations qui visent à savoir pourquoi une activité est préférable à d'autres. L'information générée par cet outil provient uniquement des informateurs. On peut utiliser ce classement pour trois objectifs principaux :

- acquérir une meilleure compréhension du processus de prise de décision d'un individu;
- identifier les critères qu'utilisent les personnes pour sélectionner certains points ou activités plutôt que d'autres;

- mettre en évidence les disparités importantes dans les perceptions et les préférences des agriculteurs, des vulgarisateurs, des chercheurs des planificateurs et autres.

3.2. TRAVAUX PRATIQUES

Afin de mieux maîtriser les outils proposés, les participants du séminaire de Maroua ont constitué trois groupes de travail pour un exercice pratique sur le terrain dans un village situé à environ 10km de Maroua : MESKINE.

Premier groupe : ABUS DE L'AUTORITE / MANQUE DE RESPECT MUTUEL DE LA LOI. (voir annexe 4)

Deuxième groupe : ABUS SOCIAUX (annexe 5)

Troisième groupe : PROBLEME ECONOMIQUE

Tandis que les participants de Mbalmayo ont constitué 5 groupes de travail sur les techniques de "Focus Group" auprès des élèves du Lycée de Mbalmayo.

Premier groupe : PUNITIONS CORPORELLES SUBIES PAR LES ELEVES DU SECONDAIRE (annexe 6)

Deuxième groupe : RELATION ENTRE JEUNES SCOLAIRES ET L'AUTORITE (PARENTS ET ECOLE) (annexe 7)

Troisième groupe : DEMOCRATIE EN MILIEU SCOLAIRE (annexe 8)

Quatrième groupe : INDEPENDANCE JUDICIAIRE (annexe 9)

Cinquième groupe : FEMMES ET ELECTIONS

Les différents exercices pratiqués en petits groupes de simulation et sur le terrain ont mis l'accent sur le fait que toute action communautaire (éducation civique et autre) pour qu'elle soit efficace , doit partir de l'identification et de l'expression par la communauté elle-même du (ou des) problème(s) vécu(s) et de sa participation effective à la recherche des solutions appropriées. Il est par conséquent important de permettre à toutes les catégories sociales touchées (public cible) de la communauté de s'exprimer sur le(s) problèmes(s) identifié(s) et le(s) solution(s) appropriée(s), pour une meilleure planification de la campagne ou du projet à mettre en oeuvre pour résoudre le(s) problème(s) en question.

Thème 4 : Eléments clés du planning pour une action communautaire (présenté par Allan Kulakow).

Objectif : *Communiquer aux participants les éléments clés du planning pour diagnostiquer les problèmes et créer un plan d'action pour une ONG sur les Droits de la Personne.*

Sur la base des idées sorties du Brainstorming les participants ont travaillé sur les éléments clés du planning de l'éducation des masses et des actions à entreprendre pour le suivi des performances des Droits de la Personne.

Il s'agit de travailler sur 2 aspects
- comment créer la capacité et les compétences des citoyens dans une communauté pour pouvoir participer à la gouvernance (gestion) de sa communauté;
- comment renforcer les capacités des citoyens pour le développement économique et social.

C'est une méthodologie pour mener l'EDUCATION CIVIQUE des citoyens. C'est pour renforcer ou créer un rôle pour la participation des citoyens dans la gouvernance de leur communauté. Cette méthodologie donne un pouvoir au citoyens et facilite une collaboration entre les citoyens et le gouvernement pour assurer le développement de la communauté.

4.1. ETAPES DE LA PLANIFICATION, PRODUCTION, ET REALISATION D'UNE CAMPAGNE D'EDUCATION ET D'ACTION CIVIQUE

4.1.1 Planification

a. Problème
Avant d'entamer une action, il faut bien énoncer le problème à résoudre.
ex : Abus effectués sur les non-scolarisés.

*Pourquoi il y a les abus?
- Parce qu'ils ne connaissent pas leurs droits
- Ils ne sont pas conscientisés
- Ils ne sont pas organisés
- A cause de la peur
- Ils n'ont pas de confiance
- Ils ne connaissent pas les lois.

*Quels sont les abus

- voter 10 fois (certains peuvent être amener à voter 10 fois)
- tracasseries administratives, policières, fiscales
- marginalisation
- manque de ressources pour la scolarisation

b. Objectif général

Quel est l'objectif(s) général à atteindre après la campagne? Ca c'est une question importante et nécessaire de poser dès le début.
- faire cesser ou diminuer les abus,
- diminuer les non-scolarisés

c. Groupe cible
Il est également important de bien identifier le(s) groupe(s) cible(s). Parfois l'identification du groupe cible permet de mieux redéfinir le problème. Une fois le groupe cible identifié et le problème bien posé, l'équation ci-après permet de bien étudier le groupe cible et déterminer le contenu de la campagne d'éducation et d'action civique.

d. La "Mathématique sociale"
Premièrement, il faut identifier les connaissances, attitudes, croyances, pratiques et ressources nécessaires pour résoudre le problème.

NECESSAIRES :

Connaissances	Attitudes	Croyances	Pratiques	Les ressources

Ensuite, il faut enquêter auprès de la communauté pour découvrir la situation actuelle de la communauté ou des groupes cibles sur les même mêmes paramètres.

ACTUELLES :

Connaissances Actuelles	Attitudes Actuelles	Croyances Actuelles	Pratiques Actuelles	Ressources Actuelles

	Nécessaires	C	A	C	P	R
moins	Actuels	C	A	C	P	R
	Lacunes					

= contenu de la campagne.

La différence entre les C.A.C.P.R. nécessaires et les C.A.C.P.R. actuels, fait ressortir les manques (lacunes) sur lesquelles il faut axer la campagne ou le projet auprès de chaque groupe cible. C'est sur ces lacunes que l'on s'investira le plus pour apporter le changement escompté.
Cette mathématique sociale doit être appliquée à chaque groupe cible pour déterminer le contenu, les objectifs mesurables, les stratégies et canaux de communication pour atteindre les groupes cibles et la durée de la campagne ou du projet.

Thème 5 : Eléments clés du planning de suivi des performances des Droits de la Personne (présenté par Allan Kulakow).

Objectif : *Déterminer le contenu et des objectifs quantifiables d'une campagne d'éducation publique, stratégies de communication, plan de promotion et publicité, exigences de formation, feedback et suivi, évaluation, gestion calendrier de travail et budget.*

Sur la base de l'exemple des abus sur les non-scolarisés, les participants ont déterminé les objectifs quantifiables.

5.1. Problème : 85% des non-scolarisés sont abusés.

5.2. Objectif général : Diminuer les abus, augmenter le nombre de scolarisés de 70%.

5.3. Groupe(s) Cible(s) :
a) Auteurs : les scolarisés, les autorités, les enseignants , les parents.
b) Victimes : les non-scolarisés

5.4. C.A.C.P.R.
Il s'agit ici d'insister auprès des victimes afin d'accroître leurs capacités.
Notre "Mathématique sociale" nous donnent le tableau ci-après :

NECESSAIRES :

Connaissances	Attitudes	Croyances	Pratiques	Ressources Nécessaires
- Connaître tous les droits accordés par la loi - Information/ élections - Démocratie	- J'ai des droits comme tous le monde. - Je peux me protéger. - L'école est importante pour assurer un bon standard de vie.	- Je crois qu'avec un diplôme je serai plus libre, capable d'assurer un meilleur standard de vie.	- Rester à l'école - Voter - Lire	- Ecoles - Moyens financier et humains - Accès à la documenta-tion. - Accès aux mass média-

NECESSAIRES (suite) :

Connaissances	Attitudes	Croyances	Pratiques	Ressources Nécessaires
- Avantages de la scolarisation	- La démocratie protège le citoyen. - Il faut rester à l'école.			

ACTUELLE :

Connaissances	Attitudes	Croyances	Pratiques	Ressources Nécessaires
- 30% : connaissance leurs droits. - 20% : connaissance des règlem'ts des poss./ élections. - 20% : ce que veut dire la démocratie - 40%:connais-sent les avan-tages de la scolarisation.	- 30% "j'ai des droits..." - 50% "je peux me protéger". 30% rester à l'école nec. - 30% "j'ai confiance Démocratie". - 30% rester à l'école c'est bon	- 60% prend avantages avec diplôme. - 50% avec diplôme meilleur standard de vie".	- 30% à l'école jusqu'à l'âge de 12 ans.	- 25% assez d'argent pour les école. - 25% livres - manquent de 10 écoles prim/2 sec. - Manque d'enseignants: 35%.

Après la mathématique sociale il faut traduire le contenu en message : (ne pas confondre avec slogan). Un message est une idée, une activité pour motiver le changement.

5.5. Objectifs mesurables

Après 2 ans du projet :

45% : du public cible sera scolarisé;
60% : connaîtra ses droits;
40% : aura une idée claire sur la Démocratie;
50% : auront des connaissances sur les procédures des élections.

A partir de ces pourcentages; quels sont les stratégies à mettre en place pour atteindre ces objectifs? i.e. comment transmettre le MESSAGE et motiver des actions appropriées?

5.6. Stratégie de communication

Pour une stratégie de communication efficace, les trois points suivants sont importants:

a) ATTIRER L'ATTENTION
par des Affiches, Mass Media, réunions (il faut parfois choquer un peu)

b) INFORMATIONS
Il faut donner des informations approfondies sur l'importance du problème, les solutions, la manière dont il faut procéder tous les jours : T.V., Réunions, Presse, Pièce de théâtre, griots, etc...

c) LA MOTIVATION
C'est la stratégie de groupe la plus puissante pour influencer et changer les comportements des individus.

5.7. Les canaux de communication

Afin de passer le message l'on utilise des outils (presse, radio, télévision etc...) appelés canaux de communication.

a) Critères de sélection des moyens d'information

LE CANAL DE COMMUNICATION doit être :
- Accessible
- Disponible
- Abordable
- Crédible

Si vous travaillez par exemple avec la RADIO ou la TELE, il faut que le programme soit :
° Attrayant
° Clair
° Crédible
° Compréhensible
° et que le groupe cible puisse s'identifier avec le programme

Il faut tester les messages et les canaux auprès des Groupes Cibles avant de les utiliser lors de la campagne. Le test consiste à faire voir ou entendre les messages préconisés par des membres de chaque groupe cible. Ensuite organiser des focus groupes autour des questions neutres pour voir comment il les ont compris et quelles étaient leurs réactions. On peut aussi confectionner un questionnaire et descendre sur le terrain poser des questions précises pour avoir des données sur lesquelles ces message sont basés. Après on peut tester les messages pour voir si le message est bien celui qu'on veut faire passer. Il faut avoir une base solide sur laquelle travailler.
Il faut s'assumer en combinant les outils proposés (focus group, enquête),
Il faut un Feedback des participants et un suivi à la suite des réunions.

5.8. Production (sur la matière et le processus de la campagne).

Avant de lancer le projet, il faut s'assurer que l'on dispose des moyens de réaliser :

- la formation du personnel appelé à participer à la campagne,
- la promotion c'est-à-dire la publicité du message,
- l'évaluation de l'impact de la campagne.

Il faut par conséquent mettre en place un Calendrier d'Activités(Flow Chart) suivant les étapes de la campagne pour assurer le suivi du déroulement des activités programmées. Le flow chart est un tableau d'identification des différentes activités à mener et de détermination de la durée de ces activités. C'est un outil de travail souple que l'on peut modifier à tout moment (exemple de flow chart).

CALENDRIER D'ACTIVITE
FLOW CHART

ANNEE I												
I. ACTIVITE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Enoncé problème												
Objectif Général												
Groupe Cible												
C.A.C.P.R. Nécessaires												
Méthodes/Recherches												
Recherches C.A.C.P.R (Actuelles)												
Contenu/message												
Obj. mesuré durée												
Stratégie/Communication												
Canaux/communication												
Formation												
Publicité												
Feedback/Suivi												
Monitoring/Evaluation												
Gestion												
Préparation du Calendrier												
Budget												
II. PRODUCTION DES MATERIELLES												
- Formation												
- Monitoring/Evaluation												
- feedback/Suivi												
- Stratégie/Comm.												
- Publicité												
III. REALISATION												
- Formation												
- Publicité												
- Toutes activités												
- Evaluation/Monitoring												
- Evaluation/Finale												
- Rapports Trimestriels Annuels et Final.												

PARTIE C - GESTION DES ONG

L'exécution d'un programme d'éducation et d'action civique pour qu'il soit efficace et effectif doit être menée par des ONG et institutions nationales organisées et structurées, crédibles et légalement reconnues .
Les thèmes de cette section ont porté sur :

- le concept d'ONG;
- les ONG par rapport à la loi camerounaise;
- les étapes d'évolution d'une association d'intérêt local à une ONG;
- le cadre schématique d'élaboration d'un projet et de préparation d'un budget

Thème 6 : GESTION DES ONG, I (Présenté par MVA Jonas et PENN Godfred).

Le concept "ONG", la loi Camerounaise; les relations entre le personnel de l'ONG et ses membres : comment atteindre le consensus, comment entretenir la motivation et organiser des travailleurs volontaires, opportunités de leadership, le rôle du Conseil d'Administration, de l'Assemblée Générale, et la comptabilité.

6.1. SITUATION DES ONG CAMEROUNAISES

a) Constat :

La loi N°90/053 du 19 Décembre 1990 est celle qui régit les association au Cameroun. Toutefois l'on constate un vide juridique en ce qui concerne les ONG car la loi camerounaise ne reconnaît pas le vocable "ONG".

Avant cette loi, les ONG camerounaises se faisaient enregistrer à l'étranger sous d'autres lois (Suisse, Belgique etc...) pour pouvoir bénéficier des avantages (exonérations douanières, des taxes, etc...) accordées aux ONG internationales dont les représentations étaient reconnues au Cameroun par un acte du Ministère des Relations Extérieures.
Dans son article 5, la loi reconnaît en principe deux types d'association : les associations déclarées et les associations autorisées. Le régime d'autorisation concerne les Associations étrangères et associations religieuses, tandisque toutes les autres formes d'association sont soumises au régime de déclaration. Malheureusement dans son article 7 al.3. l'on constate que toutes les associations sont soumises au régime de l'autorisation; la simple déclaration ne suffit plus, il faut l'accord du Préfet.
Certaines associations peuvent être reconnues d'utilité publique : A ce titre elles peuvent recevoir des dons et subventions publiques.
Quand elle contribue d'une manière déterminante à la réalisation des objectifs prioritaires du gouvernement (après avis motivé du MINAT).

Le Collectif des Organismes de Participation au Développement du Cameroun (COPAD) lance ainsi une étude pour définir un cadre légal juridique et administratif pour les ONG nationales. Cette étude a pour objectifs de définir le concept d'ONG au Cameroun, recenser les ONG du Cameroun, déterminer des mécanismes de financement avec des bailleurs de fonds et renforcer le collectif.

Aujourd'hui, certaine ONG se comportent comme des maisons de consultation et font des "bénéfices" qu'elles partagent à leurs membres; ce qui est contraire à l'art. 2 loi 90.
Dans son article 11, la loi interdit aux Associations le droit de recevoir des subventions publiques; ni dons et legs des personnes privées.
Le préfet a le droit de suspendre les activités de ces associations.

Partis politiques et syndicats ne sont pas des associations.

6.2. EXEMPLE DE L'EVOLUTION DES ONG AUX ETATS UNIS

Etape 1. Association d'intérêt local composée de membres volontaires. Le Conseil est constitué de responsables élus	3) Association Sans But Lucratif (ASBL) le statut prévoit - Conseil d'Administration - Assemblée Générale - Personnel salarie
Etape 2. Association exécute des projets avec :	
<u>Salaires</u>	
Cadres	Budget
Soutien	Projets
<u>Frais Direct</u>	Frais Généraux
Parfois une partie des frais de fonctionnement Général	Personnel salarié 60% frais généraux

6.3. SOURCES DE FINANCEMENT POSSIBLES DES ONG

Les sources de financement des activités des ONG varient selon les étapes

6.3.1 Etape 1 (Bénévolat)

Les sources de financement sont plus marquées par les "sacrifices" des membres, le volontariat, le bénévolat, les oeuvres de charité et les bonnes volontés. Parfois l'association peut recevoir des appuis ponctuels d'un bienfaiteur (ONG ou individu). Les sources de financement proviennent généralement de:

- Cotisation	(officielles)
- Droits d'Adhésion	
- Dons des membres d'Honneur	-"-
- Dons d'Autrui	-"-
- Activités culturelles et sociales (Tombola)	
- Prestations de services	
- Emprunts	(Douteux)
- Prestations de service	
- Collecte - Ponctuelle	
- Echanges de service	
- Intérêt sur les fonds en Banque	-"-

6.3.2. Etape 2 et 3

Grâce à une gestion rigoureuse des fonds générés à l'étape 1 et à l'impact de ses actions, l'association acquiert de l'expérience et devient crédible auprès des bailleurs de fonds auxquels elle peut présenter des projets pour le financement de ses activités.

Le projet est une activité exécutée pour résoudre un problème donné. Il permet à l'ONG de rechercher un(ou des) financement(s) auprès des Bailleurs de Fonds. La présentation d'un projet suit généralement un canevas appelé cadre schématique. Il peut être différent selon le Bailleur.

Le cadre schématique d'un projet pour la recherche d'un financement se présente comme suit :

a) Introduction

b) Le But Global

c) Les objectifs quantifiables

d) Sa justification (raison d'être, nécessité).

d) Le contexte socio-économique et/ou politique

e) La description du projet

La méthode de planification participative trouve beaucoup d'intérêt auprès des bailleurs de fonds. Dans la description il faut expliquer comment vous allez consulter les bénéficiaires dans la mise en route (en place) du projet.

Pour chaque volet : qui fera quoi avec combien de participants, dans quel temps, où?

f) La méthodologie

La méthode de planification participative

Le principe de la planification participative se fait sur la base du résultat de la mathématique sociale. Le schéma ci-après montre que selon l'importance que l'on veut accorder à l'un ou l'autre des paramètres, la campagne d'une ong peut porter sur les attitudes (A-volet 1), ou sur les pratiques (P-volet 2), ou sur les ressources (R volet 3). Pour le même problème, l'on a ainsi trois possibilités différentes de campagne ou de projet en fonction des publics-cibles.

L'Approche au problème

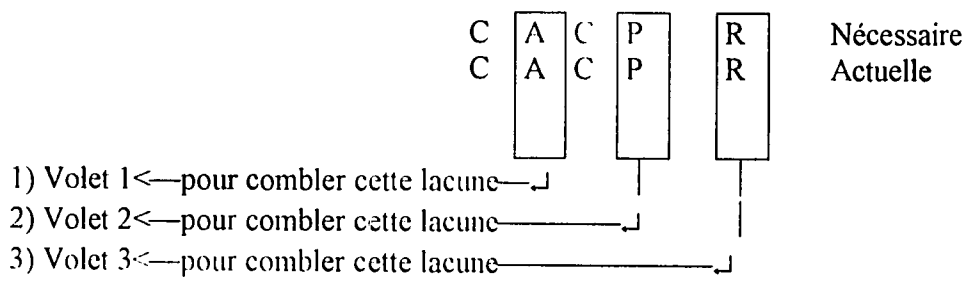

La méthodologie de chaque volet

Le projet de l'ONG consistera par conséquent à décrire la manière dont il entend combler la lacune.

Type (1) volet formation (encadreurs, jeunesse, femmes, villageois, autres) (identifier les groupes cibles, le nombre de personnes à former, l'approche de la formation, sa durée, les sites disponibles); volet campagne d'éducation civique avec comités d'éducation sur le terrain et messages dans les media.

Type (2) volet formation des investigateurs, volet publicité dans les media, volet lobbying pour le respect des lois et règlements ou la libération/protection de victimes d'abus, volet communications pour mobiliser l'opinion, volet réhabilitation des victimes.

Type (3) volet développement rural, volet alphabétisation avec accent sur les droits de la personne et les obligations de citoyens.

g) La gestion du projet

L'organigramme du personnel, l'assistance technique (parfois), le calendrier de travail et la distribution des tâches pour chaque volet.

h) Le système de suivi et d'évaluation

i) Les qualifications des cadres du projet

j) L'expérience et les qualifications de (notre association)

Nos capacités, nos réalisations, notre équipement, la gestion de projets antérieurs.

k) Le budget provisoire (sur une page à part)

Faites un résume de projet en deux à trois pages d'abord, couvrant essentiellement le rubrique (I) et le budget. Faites le circuler chez tous les Bailleurs dans un premier temps pour voir l'intérêt qu'ils y portent.

Celui qui s'y intéresse va souvent travailler avec vous pour élaborer et orienter le reste du projet. Il vous indiquera les limites du budget à envisager, et vous aidera à adapter les dimensions du projet au budget.

Thème 7 : GESTION DES ONG, II. *(Présenté par Allan Kulakow, Jonas Mva et Lucie Phillips).*

Objectif : *Comment préparer et gérer un budget d'une ONG, outils de gestion et comptabilité; fichier des membres; comment faire les rapports aux bailleurs de fond et au public; comment utiliser le calendrier.*

7.1. UN SCHEMA DE PREPARATION DU BUDGET

Le projet de l'ONG est toujours accompagné d'un budget en relation avec les activités programmées.

Exemple de schéma d'un Budget	Année I	Année II
I. SALAIRE		
A. Directeur (100%)	(Contribution)	
B. Dir. Adj./Comptable (100%)		
C. Expert : Recherches (100%)		
D. Expert : Communication (50%)		
E. Secrétaire 100%°		
Total		
II. CHARGES SALARIALES		
X% du salaire		
III. BUREAU		
A. Loyer	(Contribution)	
B. Eau, électricité, gaz	(Contribution)	
C. Entretien		
D. Fournitures		
E. Photocopie, imprimerie		
F. Equipement : machine à écrire, fax, ordinateur		
Total		
IV. TRANSPORT		

A. Avion
2 voyages/an x 200
B. Train/car
5 voyages/an x 60
C. Taxis
D. Carburant

Total

V. PERDIEM
(Seulement des frais absolument nécessaires : chambre d'hôtel et repas de base)
60 jours x $25/j. (?)

Total

VI. COMMUNICATIONS

A. Téléphone, télex, fax
B. Poste, courrier express

Total

VII. ETUDES ET RECHERCHES

A. Transport
B. Photocopie, imprimerie

Total

VIII. MATERIEL

A. Radio
B. Télévision
C. Imprimés
D. Affiches
E. Brochures
F. T-Shirts (contribution)
Total

IX. EVALUATION

A. Assistance technique (pris en charge par les bailleurs de fonds)
B. Transport
C. Photocopie
D. Rédaction et publication du Rapport Final

Total

TOTALS

X. IMPREVUS (Inflation)

TOTAL GENERAL

XI. DEMANDE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE
(Consultants)

XI.1. HONORAIRES

A. Media (3)	:	3 x 100 x 30 jours
B. Education civique (1)	:	150 x 30 jours
C. Planification (1)	:	150 x 20 jours
D. Recherches (1)	:	150 x 30 jours

XI.2. TRANSPORT

XI.3. PERDIEM

Total

PARTIE D - QUELLE SUITE APRES LES SEMINAIRES-ATELIERS

Les participants ont posé la question de savoir ce qui allait se passer après les séminaires-ateliers surtout dans un domaine aussi nouveau que les Droits de la Personne où tout est encore à construire au Cameroun. En outre , une action dans ce domaine nécessite des fonds, des contacts avec d'autres ONG pour des actions communes et des échanges des expériences au niveau régional, national et international et des voyages d'étude.

D.1. SOURCES DE FINANCEMENT

Il existe par exemple à l'Ambassade des Etats Unis, B.P. 817 Yaoundé, Tel. 23.40.14, un fond pour la démocratisation et les Droits de la Personne. Ce fonds peut financer des projets à court terme (5 mois à 1 an) et capable d'avoir un impact direct sur le terrain dans le domaine de la vulgarisation des Droits de l'Homme (budget maximum 5 million de FCFA). Les projets doivent concerner les domaines suivants:

. Droits et condition de l'Homme
. Système judiciaire Administratif
. Système Electoraux

Ce fonds ne finance pas les loyers, les meubles ou les salaires.
Toutefois, dans les domaines cités plus haut, des Organisation qui veulent mener une enquête ou faire une réalisation concrète ou une recherche peuvent avoir accès à ces fonds.

ex. Financement brochures, pamphlets, droits familiaux, héritages, comment ces droits sont connues par les femmes et la manière dont elles peuvent entrer dans leurs droits. Comment les Association des femmes peuvent se développer, affrontement Arabes schoua-kotoko pour évaluer la situation.

Ces fonds sont généralement disponibles en Août et Mars chaque année. Les demandes sont acceptées pendant toute l'année.

En outre une liste de potentiels les ONG américaines intéressées par des projets des ONG camerounaises a été distribuée aux participants.

D.2. VOYAGES D'ETUDE

Quatre des participants (un à Maroua et trois à Mbalmayo) ont partagés avec les autres, leurs expériences qu'ils venaient de vivre lors d'un récent voyage aux Etats-Unis financé par l'USAID.

D.3. NETWORKING

Le networking consiste à permettre aux ONG de rester en contact pour des échanges d'informations (contact direct, bulletin d'information et courrier électronique, etc...). Il peut se faire à plusieurs niveaux :

- régional : les ONG ayant participé à ce séminaire décident de se retrouver régulièrement pour poursuivre les échanges amorcés au cours de ces séminaires;

- national : les noyaux constitués au niveau régional décident de former un réseau des ONG sur les Droits de la Personne et de mener des activités;

- international par contact direct avec des ONG internationales ou à travers le courrier électronique par le canal d'une banque de données.

Les participants aux deux séminaires-ateliers ont tous été unanimes sur la mise sur pied d'un réseau au niveau national. Toutefois, ils ont préférer adopter une stratégie prudente en commençant par établir des noyaux de contact régionaux. Si ceux de Maroua n'ont exprimé qu'un souhait, les participants de Mbalmayo ont été plus concrets en nommant des coordinateurs régionaux:

- Nord-Ouest -Ouest	:	CIPCRE
- Sud-Ouest	:	FIDA
- Littoral	:	ACAFEJ
- Centre et Sud	:	INADES-FORMATION

D'un commun accord, tous les participants ont désigné INADES-FORMATION comme coordonnateur du groupe de travail appelé à mettre sur pied le futur réseau des ONG sur les Droits de la Personne au Cameroun. Une première rencontre des membres du comité est prévue au début du mois de Juin 1994 pour faire le point sur les réflexions amorcées au niveau régional sur le fonctionnement du futur réseau.

ANNEXES

1. LISTES DES PARTICIPANTS. (MAROUA ET MBALMAYO).

2. DISCOURS DE L'AMBASSADEUR DES ETATS UNIS AU CAMEROUN.

3. DISCOUR DE Mr. DEREK SINGER.

4. GUIDE DE PLANIFICATION DU TRAVAIL.

5. LE DROIT A L'EDUCATION CONFORMEMENT A L'ART. 26 DE LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME.

6. PRESENTATION DU PROJET.

7. RAPPORT DE TRAVAIL EN GROUPE SUR LE PROCESSUS DE PLANIFICATION.

8. LACK OF JUDICIAL INDEPENDENCE.

9. MAUVAISE APPRECIATION DU CONCEPT DE LA DEMOCRATIE.

10. PROGRAMMES DES SEMINAIRES-ATELIERS.

ANNEXE 1

LISTE DES PARTICIPANTS

Séminaire-Atelier de Maroua

N°	NOMS ET PRENOMS	ADRESSES COMPLETE	TELEPH.	FAX
01	MINLA Jeanot MFOU'OU	Service d'Appui au Initiatives Locales de Développement, (SAILD) B.P. 539 - Maroua.	29.22.18	29.28.96
02	GUIMIWAY Parfait	SLO-SLO, B.P. 231 - Maroua		
03	NGAMAGAI Elie	Comité de Dév't de TALA -Mokolo B.P. - Mora.		
04	MANAOUDA Samuel	Comité de Dév't de SOULEDE, B.P. 64 - Mokolo.		
05	MOUZONG Laurent	Cellule d'Appui et de Formation Rurale (CAFOR) B. P. 80 - Maroua		
06	NGO NOUNGA III E.	Africa Femmes et Progrès (AFEP) B.P. 452 - Maroua		
07	SANI Tidjani	Association Ecologique du Cameroun (AEC) B.P. 14 - Garoua.		
08	TCHOUAMO René	Ass. Camerounaise des Droits de l'Enfants (ACDE) Antenne Septemtrionale, B.P. 666 - Maroua		
09	AMINOU BOUBA	African Relief Organization Cameroon (ARO-CAM) B.P. 458 - Maroua		
10	HAMADOU Théophile	Comité Diocésain de Dév't (CDD) B.P. 49 - Maroua	29.10.52	29.22.44
11	MAADJOU NANA	B. P. 452 - Ngaoundéré		
12	MAZOU Abdoulaye	Association pour la Défense des Droits de l'Homme et Libertés (ADHL) B.P. 35 - Yagoua ou B.P. 13922 - Yaounde.		
13	ADAMOU Mohaman	Amicale pour le Dév't Comm. des Quartieres Foulbéré I Kolere et Haousare (AMIDECO) B.P. 666 - Garoua.		
14	Mme ALIM née Doudou	Citizen's Civil Education, B.P. 41 - Mokolo.		
15	BIA Ibrahima	Association Cult. Islamique du Cameroun, B. P. 438 - Ngaoundéré.		
16	OUMAROU Djika Saidou	Association Culturelle de l'Adamaoua B.P. 601 - Ngaoundéré.		
17	YAHAYA Labarang	Jeunesse Islamique du Cameroun B.P. 114 - Ngaoundéré	25.19.66	

N°	NOMS ET PRENOMS	ADRESSES COMPLETE	TELEPH.	FAX
18	MOHAMOUDOU M.B.	B.P. 221 - Maroua	29.17.06	
19	ABDOULAYE Math	M.D.D.H. B.P. 472 - Maroua	29.33.92	
20	DJININGA Dingamyo	Centre de Promotion Sociale de Tokombéré B.P. 74 - Maroua		
21	MAMOUDOU Mal-Bakary, Grand IMAM	Grande Mosquée - Maroua		
22	Dr. PIIILLIPS Lucie	AMEX International, INC 1615 L ST. NW WASHINGTON, DC 20006	(1-202) 429-0222	(1-202) 429-1867
23	Dr. KULAKOW Allan	-"-	-"-	-"
24	Dr. SINGER Derek	USAID-Yaoundé, B. P. 817 - Yaoundé	22.06.85 23.15.15	
25 26	Dr. PENN Godfred SWAN James	-"- U.S.A. Embassy - Cameroon B. P. 817 - YAOUNDE	-"-	
27	MVA Jonas	Institut Africain pour le Développement Economique et Social (INADES-Formation) B. P. 11 - Yaoundé	21.15.51 21.17.48	21.11.44
28	Mme NGOUA Gladys	-"-	-"-	-"-
29	LITASSOU Albert	INADES-FORMATION B.P. 167 - Maroua	29.13.82	29.22.44

LISTE DES PARTICIPANTS

Séminaire-Atelier de Mbalmayo

N°	NOMS ET PRENOMS	ADRESSE COMPLETE	TELPH.	FAX.
01	Dr. NGADJUI Nicolas	Association Camerounaise des Droits de l'Enfant (A.C.D.E.), B. P. 5688 - YAOUNDE.	22.96.08	
02	Hon NDIM Albert Waingeh	National Commission for Human Rights and Freedoms (N. C. H. R. F.) B. P. 27 - Fundong - BOYO Div. N.W.P.		
03	Dr. FONTEH Mathias F.	Rural Development Consultants, P. O. Box 138 - DSCHANG.	45.17.01	
04	NKODO ATANGANA Maurice	Président de Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-Cameroun) B. P. 14100 - YAOUNDE.	B: 22.69.57 D: 20.65.38	23.60.91
05	ESSIANE EBA'A Josué	Centre de Développement de la Femme du Sud (CEDEF), B. P. 31 - EBOLOWA.		
06	MVONDO Martin Paul	Centre pour le Développement Auto-Centré (CeDAC), B. P. 529 - SANGMELIMA.	28.84.23	28.87.03
07	Dr. NGWANG GUMNE Kevin	Sustainable Agriculture and Self-Help (S. A. S. H), P. O. Box 5175 - BAMENDA.	D: 36.25.55 B: 36.13.35	36.38.62 36.11.83
08	DJONKAM Dominique	Ligue des Droits et Liberté, B. P. 811 - BAFOUSSAM.	44.22.53	44.22.53
09	GOUANEZ Pierre Carnot	-"-	-"-	-"-
10	YARI M. Mathias	P. O. Box 432 - BAMENDA.	36.23.19	
11	MAMBE Agnes	Association for Creative Teaching/ Women in Development (ACT/WID). P.O. Box 17 - MUNDEMBA, Ndian Div.	35.41.68	
12	YOSSA Evelyn	Association Camerounaise des Femmes Juristes (ACAFEJ), B. P. 12502 / 6951 - DOUALA.	43.23.14	
13	WELEDJI M.N.	Ngehdee's Chambers, International Federation of Women Lawyers (FIDA) P. O. Box 126 -LIMBE.	33.23.85 D: 33.21.79	33.23.85
14	Me. EYOH Sume	National Commission for Human Rights and Freedoms (NCHRF) Cabinet EYOH et NGUEWOU B. P. 759 - YAOUNDE.	22.40.92	
15	YASSAH LEDJON	National Organisation of Women For Freedom, B. P. 5213 - DOUALA.	42.29.70 40.29.88	
16	GWANMESIA Lucy	National Commission on Human Rights & Freedoms - Yaounde, ou Cour Suprême - YAOUNDE.	D: 22.50.94 B: 22.04.47	

N°	NOMS ET PRENOMS	ADRESSE COMPLETE	TELPH.	FAX.
17	TSANA ENAMA Joseph	Centre d'Etudes de Recherches et de Formation à l'Auto-Promotion (CERFAP B. P. 225 - MBALMAYO	28.11.46 ou 28.16.76	
18	MOUTOME Esther	Organisation des Droits de l'Homme et des Libertés (O.D.H.L.) B. P. 1008 - YAOUNDE.	20.87.37	
19	NFOR GWEI Solomon	National Commission for Human Rights and Freedoms (N.C.H.R.F.) P.O. Box 20317 - YAOUNDE.	22.60.80 22.61.17	22.60.82
20	BIYONG Pauline	League for Women and Child Education B. P. 14702 - YAOUNDE.	D: 22.40.01 B: 22.02.27	23.14.53
21	SINGER Derek	USAID - YAOUNDE B. P. 817 - YAOUNDE		
22	PENN Godfred	-"-		
23	Dr. PHILLIPS C. Lucie	AMEX International, INC. 1615 L ST. NW WASHINGTON, DC 20006	(1-202) 429-0222	(1-202) 429-1867
24	Dr. KULAKOW Allan	-"-	-"-	-"-
25	SWAN James	U. S. A. Embassy, Yaounde B. P. 817 - YAOUNDE.		
26	EL HADJ BANOUFE	Comité National des Droits de l'Homme et Libertés (C.N.D.H.L.) - YAOUNDE	D: 22.97.07	D: 22.97.07
27	ENDALE Esther	Association de Lutte contre les Violences faites aux Femmes (A. L. V. F.) B. P. 2350 - YAOUNDE		
28	OWONA Grégoire	B. P. 23 - DOUALA.	42.51.98	43.16.57
29	MVA MVA Jonas	Institut Africain pour le Développement Economique et Social (INADES-Formation), B. P. 11 - YAOUNDE.	B: 21.17.48 ou 21.15.51	21.11.44
30	NGOUA Gladys	-"-	-"-	-"-

ANNEXE 2

DISCOURS DE S.E. L'AMBASSADEUR HARRIET WINSAR ISOM
A L'OCCASION DU SEMINAIRE SUR LA DEMOCRATIE
ET LES DROITS DE L'HOMME AU CAMEROUN

Maroua

Le 11 mars 1994

* * * * *

Mesdames et Messieurs,

Il m'est très agréable de m'adresser à vous, les participants à ce séminaire, et de vous dire quelques paroles, encourageantes, je l'espère. Le but de ces quelques jours que vous avez passés ensemble était de vous sensibiliser davantage aux éléments clés d'une meilleure gestion et d'une meilleure planification lorsque vous vous attaquez aux questions relevant des droits de l'homme et de la démocratie au Cameroun.

La tenue de ce séminaire a été rendue possible grâce à l'USAID et au concours, très efficace, du Dr. Derek Singer, mais également grâce au Dr. Lucie Phillips et de son équipe, venues de Washington, D.C. Pour la première fois, nous organisons un séminaire dans le Nord Cameroun et je sais que ces derniers jours ont été très révélateurs en ce qui concerne les problèmes et les besoins spécifiques du Nord.

Au cours de ce séminaire, vous avez pris connaissance du Rapport sur les Droits de l'Homme au Cameroun, rapport qui est préparé par l'Ambassade et le Département d'Etat. Je me rappelle très bien quand ces rapports sur les droits de l'homme furent introduits en 1974. Le Congrès des Etats-Unis avait dit au Département d'Etat qu'il devait préparer un rapport sur chaque pays dans le monde. A l'époque, les membres du Congrès étaient affligés d'apprendre que des abus étaient commis par les gouvernements dans plusieurs parties du monde - en Grèce, en Corée du Sud, au Nicaragua.

Au début, le monde politique s'est montré plutôt indifférent et s'est même opposé à cette idée. Nombreux étaient ceux qui pensaient que les droits de l'homme n'avaient que peu, ou pas, d'intérêt dans la "*real politik*" des relations internationales. Et, ce ne fut pas une tâche facile d'approcher les gouvernements qui s'indignaient de toute évocation de leurs injustices.

Mais, les membres du Congrès l'ont emporté et, aujourd'hui, il n'y a aucun doute que les droits de l'homme sont devenus la pierre angulaire de la politique étrangère des Etats-Unis. (La)

La qualité des rapports que nous préparons s'est également améliorée et ils couvrent, à présent, une gamme plus vaste de questions, y compris la manière dont sont traités les femmes et les enfants. Et, en même temps que les rapports, une nouvelle forme d'assistance a vu le jour dans le cadre de nos programmes d'aide à l'étranger, assistance destinée à des groupes qui, comme le vôtre, s'occupent des droits de l'homme. M. John Shattuck, notre Secrétaire Adjoint pour les Affaires relatives aux Droits de l'Homme, a remarqué qu'en 1993, la tendance sous-jacente, la plus puissante, est l'accroissement continu d'un mouvement populaire à travers le monde, mouvement visant à promouvoir les droits de l'homme et la démocratie. Vous, qui êtes ici aujourd'hui, faites partie de ce mouvement.

Comme M. Shattuck l'a souligné, les droits de l'homme ne seront pas protégés sans la vigilance constante de ces hommes et femmes courageux qui font avancer les droits de l'homme, qui, lorsqu'ils dénoncent des abus, appuient leurs rapports sur des documents et qui demandent des explications à leurs gouvernements. Il arrive que les gouvernements eux-mêmes créent un climat propice aux abus quand ils refusent purement et simplement de mener une enquête ou quand c'est à peine s'ils envoient des officiels supérieurs de la sécurité chargés d'enquêter sur leurs collègues. Et ce climat favorise encore davantage les abus, lorsque les gouvernements refusent d'engager des poursuites contre ceux qui sont accusés de violation des droits de l'homme.

Il est très important d'être impartial lorsqu'on se documente sur des abus. Ce ne sont pas toujours les gouvernements qui les commettent. Quelquefois, les citoyens peuvent croire, à tort, que la démocratie les autorise à prendre toute sorte de vengeance, alors qu'en réalité la démocratie signifie que l'on s'engage à respecter les lois et à rechercher la justice par la voie des tribunaux. De tels abus, quand ils se produisent, doivent également être appuyés sur des documents et portés à la connaissance du public.

Il est effectivement essentiel de faire preuve d'objectivité lorsqu'on recueille des documents à l'appui. Ce n'est pas facile parce que, souvent, la colère et la passion l'emportent avec toutes les exagérations qui s'ensuivent. Ici au Nord Cameroun, par exemple, c'est une tâche ardue de définir avec exactitude si ce sont les bandits, ou les groupes ethniques, ou les forces de l'ordre, ou les trois réunis, qui sont à l'origine des incidents violents et gratuits qui surviennent périodiquement. Vous devez être raisonnablement certains des faits que vous présentez et, au cas où vous ne le seriez pas, vous devez le dire dans vos rapports d'enquête. Vous devez également diversifier vos sources d'information quand vous menez des enquêtes sur des cas de prétendus abus.

Finalement - et je sais que ce point a déjà été souligné - vos groupements ne seront crédibles et ne produiront de l'effet quand ils exercent des pressions pour aboutir à des changements, que si vous publiez vos conclusions régulièrement. Les rapports sur les droits de l'homme que nous faisons, ainsi que ceux préparés par des organismes tels qu'Amnesty International, font aujourd'hui autorité. Ils montrent les bonnes et les mauvaises tendances. Ils sensibilisent de plus en plus le public à travers le monde au sujet de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. Ils sont encore nombreux ceux qui ignorent l'existence de ce garde-fou contre les mauvais traitements.

Vous tous, vous pouvez apporter votre contribution ici au Cameroun. Et j'envisage avec plaisir la perspective de voir les fruits de vos efforts au cours de mon affectation ici.

Mes meilleurs voeux de succès et "Bon courage"!

* * * * *

ANNEXE 2 (bis)

DISCOURS DE S.E. L'AMBASSADEUR HARRIET WINSAR ISOM
A L'OCCASION DU SEMINAIRE SUR LA DEMOCRATIE
ET LES DROITS DE L'HOMME AU CAMEROUN

Mbalmayo

Le 15 mars 1994

* * * * *

Mesdames et Messieurs,

Il m'est très agréable de m'adresser à vous, les participants à ce séminaire, et de vous dire quelques paroles, encourageantes, je l'espère. Le but de ces quelques jours que vous allez passer ensemble est de vous sensibiliser davantage aux éléments clés d'une meilleure gestion et d'une meilleure planification lorsque vous vous attaquez aux questions relevant des droits de l'homme et de la démocratie au Cameroun.

La tenue de ce séminaire a été rendue possible grâce à l'USAID et au concours, très efficace, du Dr. Derek Singer, mais aussi grâce au Dr. Lucie Phillips et au Dr. Allan Kulakow, venus de Washington, D.C., secondés par leur équipe camerounaise, très compétente. A Maroua, j'ai suivi les travaux du dernier jour de leur séminaire, organisé à l'intention des représentants des O.N.G. au Nord Cameroun.

C'était la toute première fois que nous avions réuni des groupes dans le Nord Cameroun pour "couvrir" le sujet des droits de l'homme. J'ai été très heureuse de voir les plans d'action que ce groupe a élaborés et présentés à la fin du séminaire. Et je m'attends à ce que vous fassiez de même.

Au cours de ce séminaire, vous prendrez connaissance du Rapport sur les Droits de l'Homme au Cameroun, rapport qui est préparé par l'Ambassade et le Département d'Etat. Je me rappelle très bien quand ces Rapports sur les Droits de l'Homme furent introduits en 1974. Le Congrès des Etats-Unis avait dit au Département d'Etat qu'il devait préparer un rapport sur chaque pays dans le monde. A l'époque, les membres du Congrès étaient affligés d'apprendre que des abus étaient commis par les gouvernements dans plusieurs parties du monde - en Grèce, en Corée du Sud, au Nicaragua.

Au début, le monde politique s'est montré plutôt indifférent et s'est même opposé à cette idée. Nombreux étaient ceux qui pensaient que les droits de l'homme n'avaient que peu, ou pas, d'intérêt dans la *"real politik"* des relations internationales. Et, ce ne fut pas une tâche facile d'approcher les gouvernements qui s'indignaient de toute évocation de leurs injustices.

Mais, les membres du Congrès l'ont emporté et, aujourd'hui, il n'y a aucun doute que les droits de l'homme sont devenus la pierre angulaire de la politique étrangère des Etats-Unis. La qualité des rapports que nous préparons s'est également améliorée et ils couvrent, à présent, une gamme plus vaste de questions, y compris la manière dont sont traités les femmes et les enfants. Et, en même temps que les rapports, une nouvelle forme d'assistance a vu le jour dans le cadre de nos programmes d'aide à l'étranger, assistance destinée à des groupes qui, comme le vôtre, s'occupent des droits de l'homme. M. John Shattuck, notre Secrétaire Adjoint pour les Affaires relatives aux Droits de l'Homme, a remarqué qu'en 1993, la tendance sous-jacente, la plus puissante, est l'accroissement continu d'un mouvement populaire à travers le monde, mouvement visant à promouvoir les droits de l'homme et la démocratie. Vous, qui êtes ici aujourd'hui, faites partie de ce mouvement.

Comme M. Shattuck l'a souligné, les droits de l'homme ne seront pas protégés sans la vigilance constante de ces hommes et femmes courageux qui font avancer les droits de l'homme, qui, lorsqu'ils dénoncent des abus, appuient leurs rapports sur des documents et qui demandent des explications à leurs gouvernements. Il arrive que les gouvernements eux-mêmes créent un climat propice aux abus quand ils refusent, purement

et simplement, de mener une enquête ou, quand c'est à peine s'ils envoient des officiels supérieurs de la sécurité chargés d'enquêter sur leurs collègues. Et ce climat favorise encore davantage les abus, lorsque les gouvernements refusent d'engager des poursuites contre ceux qui sont accusés de violation des droits de l'homme.

Il est très important d'être impartial lorsqu'on se documente sur des abus. Ce ne sont pas toujours les gouvernements qui les commettent. Quelquefois, les citoyens peuvent croire, à tort, que la démocratie les autorise à prendre toute sorte de vengeance, alors qu'en réalité la démocratie signifie que l'on s'engage à respecter les lois et à rechercher la justice par la voie des tribunaux. De tels abus, quand ils se produisent, doivent également être appuyés sur des documents et portés à la connaissance du public.

Il est effectivement essentiel de faire preuve d'objectivité lorsqu'on recueille des documents à l'appui. Ce n'est pas facile parce que, souvent, la colère et la passion l'emportent avec toutes les exagérations qui s'ensuivent. Au Nord Cameroun, par exemple, c'est une tâche ardue de définir avec exactitude si ce sont les bandits, ou les groupes ethniques, ou les forces de l'ordre, ou les trois réunis,

qui sont à l'origine des incidents violents et gratuits qui surviennent périodiquement. Vous devez être raisonnablement certains des faits que vous présentez et, au cas où vous ne le seriez pas, vous devez le dire dans vos rapports d'enquête. Vous devez également diversifier vos sources d'information quand vous menez des enquêtes sur des cas de prétendus abus.

Finalement - et je sais que ce point sera souligné au cours de ce séminaire - vos groupements ne seront crédibles et ne produiront de l'effet quand ils exercent des pressions pour aboutir à des changements, que si vous publiez vos conclusions régulièrement. Les rapports sur les droits de l'homme que nous faisons, ainsi que ceux préparés par des organismes tels qu'Amnesty International, font aujourd'hui autorité. Ils montrent aussi bien les bonnes que les mauvaises tendances. Ils sensibilisent de plus en plus le public à travers le monde au sujet de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. Ils sont encore nombreux ceux qui ignorent l'existence de ce garde-fou contre les mauvais traitements.

Vous tous, vous pouvez apporter votre contribution ici au Cameroun. Et j'envisage avec plaisir la perspective de voir les fruits de vos efforts au cours de mon affectation ici.

Travaillez dur cette semaine et apprenez tout ce que vous pouvez.

Je vous souhaite "Bon courage". Mes meilleurs voeux de succès vous accompagnent dans tous vos efforts futurs!

* * * * *

ANNEXE 3

Désormais, il y a une liaison importante entre le développement, la démocratie, le genre et les Droits de la Personne.

Cette liaison est plus que théorique, elle est même très pratique, surtout pour les Etats Unis et les autres Bailleurs de Fonds Internationaux.

Les Droits de la Personne sont essentielles pour le développement démocratique, et les donateurs n'acceptent plus des raisons comme la souveraineté des Etats, la tradition ou les coutumes pour justifier la misère humaine ou le mauvais gouvernement.

La société civile et le développement à la base (grassroots development) sont des éléments qui sont de plus en plus importants.

L'être humain est la clé du développement; aussi la participation populaire dans le processus politique de tous les pays est essentielle pour le développement légitime.

La justice du genre - les droits égaux pour les femmes - est également nécessaire parce qu'il n'y aura pas de développement ni de démocratie sans la participation pleine de la femme dans tous les aspects de la vie nationale.

Pour le développement humain et la démocratie participative, l'exercice libre des Droits de la Personne est également essentiel. Sa pauvreté et le manque d'influence et de pouvoir se trouvent fortifiés dans l'absence des Droits de la Personne.

Le but principal de ces séminaires-ateliers est d'aider les leaders de plusieurs organismes importants de la société civile camerounaise, à comprendre ce qu'ils peuvent faire pour appuyer et promouvoir la démocratie, la participation populaire, la justice du genre, et l'exercice libre des Droits de la Personne.

Dr. DEREK SINGER
USAID - YAOUNDE.

ANNEXE 4

GUIDE DE PLANIFICATION DU TRAVAIL

1- Problème

Abus de pouvoir

Les dimensions possibles
- l'aîné envers son cadet
- le conjoint envers son partenaire
- le chef de famille envers son foyer (Mme)
- le chef de village à ses commandés
- l'autorité administrative envers les citoyens, ses administrés (maire, sous-Préfet, préfet, gendarme, etc).

2- Objectif
Réduction, suppression de l'action de pouvoir
Empêcher la répétition de la violation
Règne du régime de Droit respecté par la population et par l'autorité

3- Groupes-cibles principaux, secondaires et tertiaires

- Les auteurs de l'abus de pouvoir
- les victimes

4- Méthodologies

Il s'agit de la recherche documentaire (statistique) recensement des témoins, les analphabètes, ruraux, citadins, monographie régionale.

5- Caractéristiques démographiques et sociales des groupes cibles

Résultats du dépouillement de la documentation résumé au point N° 4 (précédent)

Cas de Meskine
Population 12,542 habitants - agriculteurs, analphabètes
4 écoles publiques (taux de scolarité faible 30%
1 dispensaire (centre de santé élémentaire)
1 hôpital américain en construction
1 chefferie traditionnelle avec centre d'état civil
1 marché hebdomadaire (mercredi)
16 point d'eau en forage
Courant électrique (SONEL), téléphone chez le chef et peut-être une dizaine dans le village

6- Connaissances, attitudes, croyances et pratiques

a) Connaissances
Lois et règlement : circulaires, jurisprudence, et coutumes, cultures politiques (opinion des populations sur comment reçoit-on le vrai chef, comment doit-il travailler, connaissances des comportements des populations.

b) Attitudes-
Compréhension (de la part de l'autorité)
respect de la loi, de la personne de l'autre (mutuellement)

c) Croyances
Officielle de la loi
Valeur humaine
Confiance en soi-même de la part des citoyens
Conviction que la loi est faite pour leur bien, leur défense, leur protection et non pour la brimade et la peur.

d) Pratiques
L'autorité doit commander conformément à la loi, le citoyen doit comporter correctement vis à vis de la loi et de l'autorité.

Méthodologie
Méthodologie d'enquête rapide participative

7- Connaissance, attitudes, croyances et pratiques actuelles

a) Connaissances
Coutume, lois du Coran, exécute ce que le sous-Préfet lui dicte

b) Attitudes
Tolérance, autosatisfaction, passivité, peur de protester
Avarice du chef du Noché : Sarkin ticket).

c) Croyances
Que les gens (chefs) ont droit de faire leurs abus
Que la vie doit se vivre comme cela
Qu'ils sont incapable de changer la situation
Qu'ils ne peuvent faire autrement

d) Pratiques
Brimades (exploitations) des responsables du Noché (ticket d'impôt de noche divisé en 3 parties).
Saisir les bovins (moutons pour impôt)
Séquestration des bovins (moutons pour impôt)
Mobilisation de la population pour les travaux
travail dans les champ du chef par les populations (abus dans les marché, 300FCFA par chèvre,: 100 entrée, 100 pour droit de place, 100 à la vente)

Connaissances, attitudes, croyances et pratiques nécessaires

a) Connaissances
droits modernes: lois, règlements, décrets, traités internationaux sur les droits de l'homme

b) Attitudes
Victimes: courage et fermeté, ce qui leur manque du côté autorité, respect et amour pour le gouverneur pour que ceux-ci soit respectueux; amour des autorités pour les citoyens

c) Croyances
De la part des autorités à l'efficience de la loi (la loi est pour tous, valeurs humaines)
Le citoyen a confiance en lui-même il a la conviction que la loi est faite pour le défendre, le protéger et non pour le brimer et le mettre dans la peur de ceux qui l'appliquent

d) Pratiques
Courtoisie envers les populations
Suppression de la (violence) brimade
principalement aux vendeurs du marché une comptabilité correcte (droit) exacte

Message d'information et motivation
Autorités : connaissances des lois fiscales art. 7
liberté des individus , art. 9
Connaissances, respects, application
Que chaque catégorie sache ses droits et ses devoirs.

ANNEXE 5

LE DROIT A L'EDUCATION CONFORMEMENT A l'ART. 26 DE LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

1- Problème

L'anaphabétisation : impossibilité de communication dans les langues officielles, impossibilité de lire et d'écrire des langues nationales ou officielles; impossibilité de maîtriser le savoir faire, les techniques, donc de travailler.

2- Objectif
- Améliorer progressivement la scolarisation
- A terme assurer le droit fondamental de l'éducation élémentaire à tous.

3- Groupes cibles
- principal : les enfants
- secondaire : les jeunes (filles et garçons)
- tertiaire { parents et les enseignants

4- Méthodologies
travail en FOCUS GROUP
groupe enfants (SANI. MANAOUDA
groupe jeunes garçons (Mr. NDIKA)
groupe jeunes filles (Mme DOUDOU, TCHOUAMO)
groupe adultes hommes (YAHAYA, Mr. MVA)
groupe des enseignants (BIA et Dr. PENN)

5- Caractéristiques démographiques
Canton de 12500 habitants, population jeune paysanne (activité principale: agriculture élevage)
Infrastructure: 4 écoles à cycle complet, un centre de santé, une léproserie
un marché périodique
facilité d'arrivée au village par route.

6- Connaissances, attitudes, croyances et pratiques nécessaires
a) Connaissances
Connaissance des droits accordé par l'art de la D.U. des Droits de l'Homme, le coût de l'éducation, les avantages de la scolarisation

b) Attitudes
L'acceptation de l'école, volonté, le groupe face à l'école

c) Croyances
Avantages de l'éducation: la communication et le dialogue, la maîtrise des droits et devoirs

d) Pratiques·
Construction des écoles, formation du personnel enseignant, sensibilisation, la politique de l'emploi.

7- Méthodologies
Deux méthodes : Focus group et interview

8- Procédures d'évaluation
Comment améliorer la discipline au sein de la population scolaire?
Comment amener les enseignant à cesser d'utiliser leurs élèves comme main d'oeuvre domestique?
Comment améliorer le niveau de vie des enseignants?
Comment améliorer les ressources des parents?

9- Méthodologies d'enquête rapide
Langues: le foufouldé, le français
Technique d'échantillonnage: enquête dans les groupes et auprès des personnes ressources
Type d'observations: observations dans le milieu social de Meskine par le groupe d'enquêteur (09 membres), mercredi 09-03-94 pour recueillir des informations sur la situation du droit à l'éducation des jeunes
Observations principales: le 09-03-94, l'équipe d'enquêteurs est descendue à Meskine pour enquêter auprès des enfants, jeunes, adultes et enseignants sur la situation de la scolarisation
Observations sélectives: entretien avec le Lamido, les notables, les groupes cibles (hommes =, femmes, enfants, les enseignants)
Observations sur les participants: disponibilités des personnes
personnes démunies
Entretiens informels: les personnes rencontrées au hasard dans le villages
Entretiens formels: le Lamido, les enseignants, les notables, les adultes, l'association des parents d'élèves.

Entretiens des groupes au niveau des communautés: l'association des parents d'élèves, des enseignants, le groupement de femme, le comité de développement

entretien informel: salutations d'usage, présentations et ensuite les questions: quelles est la situation de la scolarité dans votre village; êtes-vous parents d'élèves, allez-vous à l'école: pourquoi n'allez-vous pas à l'école, que faites-vous dans la vie, que fait votre parent, que représente pour vous l'école, pourquoi avez-vous quitté l'école.

entretien formel : salutations et présentations
- le Lamido: quel est le nombre d'école dans le village
- quel est la population? la population scolaire? qu'est-ce-qui est fait pour intéresser les jeunes à l'école
- les adultes: combien d'enfant avez-vous, vont-ils à l'école? pourquoi ne vont-ils pas à l'école, quel est pour vous l'intérêt de l'école.
- les enseignants: quelle est la situation de scolarisation dans le village, quel est l'effectif de l'école, y a-t-il une association de parents d'élèves? Le taux de frequentations, le taux de répartitions

Principes directeurs: le groupe doit être homogène, avoir le même problème

10- Connaissances, attitudes, croyances et pratiques actuelles

a) Connaissances

95% ne connaissent pas le droit préconisé à l'art. 26
80% connaissent les avantages de l'écoles,
100% ignore la notion du coût de l'éducation

b)Attitudes

50% optent pour l'école coranique, refus de l'école occidentale (70%) incompréhension et résignation, absence d'attrait de l'école, absence de l'effet d'entraînement du groupe l'école coûte cher, le manque de ressource

c) Croyances:

l'école ne sert à rien, la place de la jeune fille est au foyer, les garçons très tôt doivent contribuer à l'essor de la famille; l'école coranique est privilégiée

d) pratiques

Insuffisance des infrastructures, désertion de l'école, insuffisance du personnel enseignant, déperdition scolaire absence de sensibilisation

11- Niveau des connaissances, attitudes, croyances et pratiques nécessaires

a) Connaissances
Informer et sensibiliser les populations sur les droits tel que prévu à l'art. 26 de la D.U. Evaluation du coût de l'éducation
Sensibiliser la population sur les avantages de l'éducation.

b) Attitudes
Etablir l'équilibre entre l'acceptation de l'école coranique et l'école occidentale susciter l'effet d'entraînement du groupe, mobiliser les ressources.

c) Croyances
reconversion des mentalités au sujet de l'éducation de la jeune fille, montrer qu'en allant à l'école le garçon peut être utile plus tard à sa famille qu'en travaillant très tôt

Pratiques
augmenter les structures d'accueil former le personnel enseignant, rendre l'école plus attrayante

Information et motivation
- Les adultes
1) Les hommes: campagne de sensibilisation sur le droit à l'éducation, les avantages de l'éducation, campagne de sensibilisation sur le coût de l'éducation, la gestion des ressources de manière à dégager la part qui revient à l'éducation. Les efforts communautaires pour l'éducation: soutien aux meilleurs élèves; confection des tables-bancs et autres outils didactiques
2) Les femmes: sensibilisation sur l'éducation de la jeune fille au même titre que le garçon ; faire savoir que l'école n'est pas fatale pour la jeune fille, montrer qu'une femme, une maman éduquée est une bonne femme de maison, une bonne mère et épouse.
3) Les enseignants: accentuer leur formation organiser des séances de recyclage pédagogique, les amener à rendre l'école attrayante pour les jeunes, les amener à dialoguer avec les parents pour l'encadrement des enfants sur le plan de la discipline.
- les enfants: 1- stimuler en eux l'amour de l'école. créer l'émulation au village pour l'école par les jeux; créer des mouvements de jeunes
- les jeunes: 1- jeunes filles: susciter l'amour de l'école, apprentissage des tâches menageres. des méthodes de pré-cultures. susceptibles de les amener à encadrer leurs soeurs et mères

4- jeunes gens: sensibilisation sur l'utilité de l'école, montrer les limites d'une vie active entamer dans l'ignorance, ouverture sur le monde, leur montrer l'évolution des techniques et technologies

12- Durée de la campagne
Cinq (5) ans

13- Objectifs spécifiques et mesurables de la campagne
améliorer le taux de scolarisation de 20 à 40%

14- Sélection de groupe cible, des objectifs, du contenu de message
Groupe-cible
Adultes: hommes, femmes enseignants
enfants, jeunes

Objectifs
Améliorer le taux de scolarisation c'est-à-dire assurer le droit fondamental à l'éducation élémentaire Art. 26

Contenu du message
Idem

Stratégies de communication des groupes-cibles

Adultes: hommes et femmes
sensibilisation au sein des groupes : réunion des parents d'élèves, comité de développement, conseil des notables, psalmodies des griots pendant les fêtes, émission radio organisation des journées de fête scolaire; distribution des prix. réunion de causerie entre femme, théâtre veillée culturelle, télévision.
enseignants: organisation des journées pédagogiques, des réunions d'autocritique et de concertation avec les parents : mettre à leur disposition des supports pédagogiques.

Enfants: mouvement de jeunesse: Ex. Cop monde, compétition sportive;

Jeunes: colonie de vacance. projection vidéo. émission radiophonique, compétition sportive, les voyages

Moyens de communications
tous les modules prévus sauf la radio et la télévision, les voyages les colonies de vacance.

Systèmes de feedback
Enquête dans les écoles, auprès des enseignants, le lamido et les notables

Programmes de formation
formation pédagogique des enseignants
Formation des cadres chargés de la campagne de sensibilisation sur les méthodes de communication les plus adéquates.

Systèmes de contrôles et d'évaluation
Sondage dans les ménages sur l'impact de la campagne de sensibilisation
Contrôle des fiches de présence dans les salles de classe

Types de publicité et de promotions

Spot radiophonique, affichage remise solennelle des prix.

*****

ANNEXE 6

PRESENTATION DU PROJET

O- INTRODUCTION

Ce rapport ne peut être que provisoire dans la mesure où nous n'avons pas épuisé toutes les possibilités d'investigation. Le temps qui nous a été donné était très limité. Il sera complété plus tard.

Le sujet porte sur les punitions corporelles subies par les élèves du secondaire. Il fait partie d'un sujet général, à savoir la torture . Les premières investigations faites par notre groupe nous ont fait apparaître combien étendu est le problème de torture tant pour les auteurs que pour les victimes, de même que pour les différents types de tortures. Aussi avons-nous choisi de retenir uniquement la punition corporelle subie par les élèves du secondaire compte tenu de leur disponibilité.

Pour ce qui est de l'évaluation, nous n'avons pas pu recourir à la triangulation, du moment où il nous était impossible de voir les parents et les enseignants, considérés comme les principaux auteurs d'une telle punition.

Cependant nous avons eu la chance de rencontrer un groupe de jeunes qui a bien voulu répondre à nos questions.
Notre équipe est multidisciplinaire. Elle est composée d'un juriste, d'un psycholinguiste, de deux enseignants, devenus respectivement parlementaire et censeur.

PROCESSUS DE PLANIFICATION

I Le problème :
Il s'agit ici de l'ignorance des droits et des devoirs de l'enfant, de l'inaptitude des uns et des autres à comprendre qu'il y a d'autres méthodes pour amener les élèves à des responsabilités dans leur comportement, et quelque part une expression de l'agressivité que l'être humain porte plus ou moins en lui.

II Objectif général :
Apprendre aux élèves leurs droits et leurs devoirs, ainsi qu'aux parents et aux enseignants.
L'on pourrait envisager aussi l'éventualité de développer au sein de la population la capacité d'amour, tout ceci pour abolir les punitions corporelles (et bien d'autres) et le maintien de la paix.

III Groupes cibles :
Les enfants, les élèves, les enseignants et les parents.

IV Methodologie
Enquête participative, réalisée sur un "focus group" basée sur l'interview semi-structurée.

Choix du "groupe cible"

Nous n'avons pas eu à choisir les éléments du groupe. Cependant nous avons reçu un groupe de sept élèves du lycée mixte de Mbalmayo, tous des garçons variant de la classe de 3e à la classe de 1le. L'on peut dire que le groupe était quasi-homogène, parceque nous avons été interrompu lors de notre entretien.

- Ils ont été au préalable informés de la rencontre
- Le manque de salle nous a amenés à conduire notre enquête en plein air, assis en cercle. Ceci se situait dans l'après midi (donc nous n'avons pas été dérangés par le soleil qui est insupportable ces derniers temps)

Nous avions choisi bien avant, celui qui devait diriger les débats, l'observateur et le rapporteur.

Dès l'arrivée du groupe nous avons fait les politesses d'usage, nous avons continué par un entretien général pendant que l'on essayait de nous trouver une place.

Une fois installés nous nous sommes présentés, chacun par son prénom et à tour de rôle; puis nous avions enchaîné avec des explications sur le sujet d'entretien.
La langue utilisée a été le Français.

Pour la méthode nous nous sommes limités au "brainsforming"eu égard aux contraintes énumérées plus haut. Chacun des élèves s'est exprimé librement. Nous avons veillé à garder la neutralité, rendue possible par la préparation des questions à poser, et s'était des questions essentiellement ouvertes.

Nous avons eu à recourir au contact visuel pour inviter les quelque "timides" à parler. C'était facile à réaliser parceque tous suivaient.

L'entretien a duré moins de 30 minutes du fait que l'on est venu nous appeler et que nous étions les derniers à recevoir les élèves. Par conséquent, nous n'avons pas posé toutes les questions, mais nous avons obtenu des réponses à certaines questions non formulée dans les explications données par ceux-ci.

CARACTERISTIQUES DU GROUPE : 5 élèves dont deux garçons et trois filles.

milieu social :	aisé
classe :	1ère et Tle
âge :	de 18 à 19 ans
langue parlée :	français

Ce groupe était assez homogène.
Grosso modo, les réponses se recoupaient, cependant il y a eu une forte condamnation de la punition corporelle une invitation au dialogue comme solution.

Résultats des investigations.

Connaissance	Attitude	Croyance	Pratique	Ressource
- Ignorance de leur droits et devoirs (textes) - Victimes et Auteurs	- favorable à la punition corporelle si elle est justifiée et en fonction de l'âge	bienfait de la punition justifiée ou méritée - le noir marche à la chicote - punition corporelle normale	- se font punir à la maison partout et à l'école également - punissent les plus jeunes pour cela - liste exhaustive des différentes punitions corporelles	-Education en vue de la connaissance des lois, des textes sur leurs droits et devoirs - Education formelle et non formelle avec campagne .

Limites :
- temps
- documents
- rencontre d'autres groupes
- utilisation d'autres méthodes d'investigation.

PROPOSITIONS : pour résoudre ce problème
Stratégies

- Education
1) Utiliser tous les canaux de communication
2) Imposer l'introduction de ces textes dans les systèmes scolaires.
Développer la capacité d'Amour, de tolérance et de compréhension
Stratégies :
- leader d'opinion
- école
- des églises et mosquée.
A ce niveau nous ne pouvons que donner des orientations.

Ceci entre dans le cas des atteintes aux droits de l'homme conformément à l'article 5 de la déclaration Universelle des droits de l'homme, telle qu'énoncé dans la déclaration Universelle de 1948 (Notion Universelle) et la convention contre la torture du 26 Juin 1987.
La charte Africaine des droits de l'homme et des peuples .Art.5

ANNEXE 7

RAPPORT DE TRAVAIL EN GROUPE SUR LE PROCESSUS DE PLANIFICATION

NOM DE L'Association: GROUPE DE DEVELOPPEMENT DE BAKASSI

Composé de: -

- EL HADJ BANOUFE
- ESSIANE EBA'A Josué
- GOUANEZ Pierre- Carnot
- MVONDO Martin Paul

Problème:
De nos jours, on constate l'ignorance au niveau des jeunes scolaires, des bases formelles qui régissent leurs relations avec l'autorité (parents, école). Que faire pour rémédier à cette situation?

Objectif général
Concevoir un programme de formation et d'éducation civique applicable en milieu scolaire.
Notre groupe est les jeunes scolaires.
Les statistiques disponibles auprès de la délégation de NDIAN nous ont permis de rassembler les données suivantes sur notre groupe cible:
- 15% de jeunes scolaires sont issus des familles riches,
- 30% sont issus de famille à revenus moyens,
- 55% de jeunes scolaires sont issus de familles pauvres, en plus, l'âge moyen des jeunes scolaires varie entre 4 et 22 ans
- finalement la population de notre groupe est constituée de 52% de garçons contre 48% de filles.
- connaissances nécessaires
Connaître les textes régissant les relations jeunes scolaires - autorité (parent, école) (règlement intérieur de l'école, déclaration universelle des droits de l'homme, code pénal)

- Attitude nécessaire
Respect, tolérance, disponibilité, intérêt face à la connaissance des textes
- croyance nécessaire
Pertinence de la législation sur les relations jeune scolaire - autorité
- Pratique nécessaire
- Ressource nécessaire

* Volonté de recherche des voies et moyens permettant l'application judicieuse de la dite législation

Méthodologie

Le groupe a adopté pour atteindre son objectif principal, la méthode d'enquête participative. Pour cela, il fallait organiser un "focus group" au sein de notre groupe-cible.
Une investigation rapide au niveau des établissements scolaires d'IDABATO nous a permis de sélectionner un groupe de lycéens des classes de 1ère, Tle âgés de 16 à 22 ans, du lycée classique de la localité.
Une délégation de notre association constituée de 2 membres est allée rencontrer les responsables de l'établissement afin de nous aménager un espace pour réaliser un "focus group". Le rendez-vous a été facilement pris pour le lendemain.
Le lendemain, nous avons réalisé notre "focus group" avec comme langue parlée l'anglais. Avec un groupe 12 élèves dont 5 filles et 7 garçons.
C'est ainsi que nous avons enregistré dans notre entretien avec ces derniers que loin de porter un intérêt à la question de cette législation bien importante, ils étaient plutôt préoccupés par des questions purement académiques, l'école elle-même n'y ayant pas attaché du prix.
Les lacunes à combler se retrouvaient donc à tous les niveaux de notre tableau de C.A.C.P.R, et notre campagne doit ainsi chercher à les combler.
Une campagne d'éducation et de formation civique des élèves a été retenue.
Le principal thème de la campagne d'éducation civique en direction des élèves sera:
- la connaissance des principaux documents disponibles sur la législation des relations élèves-autorités (code pénal, règlement intérieur de l'établissement, déclaration universelle des droits de l'homme)
La sensibilisation, les colloques, les séminaires et des rencontres diverses formelles ou informelles ont été retenues par l'association.
La campagne est prévue pour une durée de 6 mois dans sa phase d'exécution compte tenue de la durée de l'année scolaire.

L'association se propose avec un budget de 1.000.000 cfa relatifs aux frais du transport et achat de documents, avec une équipe de 10 personnes d'exécuter la campagne de sensibilisation et de formation

L'association s'est donnée pour objectifs mesurables;
- la sensilisation de tous les établissement scolaires de la péninsule de BAKASSI à la fin de la phase d'exécution

- la mise sur pied des clubs des droits de la personne dans tous les établissements secondaires de la péninsule de BAKASSI
- la formation de 50% des clubs des droits de la personne pendant la durée d'exécution de la campagne.

Les évaluations seront réalisées tous les mois au long de la phase d'exécution puis après les 6 mois de la phase exécutive ce qui nous permettra de pouvoir réorienter ou recentrer notre action.

******

ANNEXE 8

1. Problem ? Lack of judicial independence

There is no separation of powers. The legislative and judician are all under the strong grip of the executive. The judiciary is therefore unable to exercise its functions fairly, especially in cases of human rights abuse and political matters. The magistrates are civil servants, under the control of a Minister of Justice, who is responsible for their promotion and discipline.

The judiciary, as stated above, cannot perform its duty of controlling the abuse of power typical of the executive.
All the above is in gross violation of article 10 of the Universal Declaration of Human Rights.

3. What is (are) the primary, secondaru and tertiary target groups ?

Electorate, parliamentarians, judiciary and the executive.

4. Methodologies for researching demographic and social characteristics of target group (s). What existing documentation will you use ?

- Article 10 of the Universal Declaration of Human Rights
- The 1972 constitution as amended
- The Electoral codes
- Semi-structured interviews
- Mass campaigns
- Other relevant documents incluing the Penal Code
- Statute of the Magistracy
- Various Presidential Decrees

5. What are the demographic and social characteristics of target groups ?

Electorate, largely ignorant of their rights, timid lawmakers, timid and drilled by the executive and powerless under the constitution

- Judiciary eager to have independance but fear to fight for it because of reprisales from the executive
- Executive believe in total control of the system
  * Billes introduced by the executive and promelgated by head
  * Judiciary is exposed to corruption
  * Besides the HD of State, the rest of the executive is appointed.

6. What are the knowledge, attitudes, beliefs and practices necessary to solve the problems ?

Knowledge
- Electorate requise more knowledge of their rights
- lawmakers know their rights
- the judician know their rights
- the executive their limits but exceed it for their selfish interests

Attitudes
- Electorate, attitude of generalised fear of executive
- Lawmakers, timid and selfish both wanting
- Judician, timid and selfish independence but not doing enough to get it
- Executive, attitude of protectionism.

Beliefs
- Electorate believe that they are not well placed to cause change, given the high handedness of the executive, and the complicated registration procedures.
- Lawmakers, one of complacely and inability to cause because of divided rankes
- Executive, does not believe in positive change
- Judician, believe in their inability to cause change, because of divided rankes (two judicial systems) they accept their situation.

Pratiques
The electorate find it difficult to register to voted because of complicated procedures. The executive is not interested in having many people register because the electorale has lost confidence in the Government which has usurped the powers of an independent electoral commission.
Lawmakers serve merely as rubber stamp for executive bills.
The executive does everything to maintain the statue quo
The judiciary has allowed itself to do the will of the executive.

7. What méthodologies will be used to research knowledge, attitudes, beliefs and practices of target group (s) ?

The use of semi-structured interviews on focus groups : lawmakers, the executive and the judiciary
Campaign method for the electorate.

8. What are the specific questions you will try to answer using rapid assessment procedures ?

What are the beliefs of the focus group ? What skills do they possess ?
What is their attitude towards change ?

9. What are rapid research methodologies ?

Who will be the lead researcher ?	Compaign Managers
What language must be spoken ?	English, French, Pidgin, Local dialects (and interpreters)

What descriptive observation will you do ? Random sampling.
With whom will you conduct informal interviews ? With the target groups.
With whom will you conduct formal interviews ? Lawmakers and the judician
With whom will you conduc community group interviews ?
With the community groups.

In the field we discovered that the population feeles generally that the judiciary itself, is largely responsible for this situation. They have proved incapable of fighting for their independence, but rather engaged in helping the executive to maintain the status quo.

They even engage in a lot of corruption. That the systems in the world where the judician has proved its worth. In Nigeria for example ruled by the militan for many years, the judician has refused to submit their independence.

In a case under article 17 of the Universal Declaration of Human Rights, the Nigerian Judician, contrary to the clain of the military Government, help that there can he no expropriation without compensation. The militan had to circumvent parliament by issuing a decree. Still in Nigeria, the judician condemned the Government of General ABACHA as illegal.

Fron the above, it is evident that the problem is the judician itself, which is why the judician is our target group

Our plan is to carry aout a campaign at changing their habits through :
- better working conditions which do not expose them to boilery and corruption
- protests to the executive to reform the structures
- mass media campaignes for awareness and sympathy.

******

ANNEXE 9

1. **Probleme.**
   Mauvaise appréciation du concept de la démocratie.

2. **Objectif général.**
   - Amener la cible à comprendre ce que c'est que la démocratie
   - A mettre en pratique les théories démocratiques.

3. **Quel (s) est (sont) le (s) groupe (s)-cible (s) principal (aux), secondaire (s) et tertiaire (s) ?**
   Jeunes de la province du Centre, échantillon représentatif des provinces du Centre - Sud - Est.

4. **Méthodologies de recherche des caractéristiques démographiques et sociales du (des) groupe (s)-cible (s) ? Quels documents existant utiliserez-vous ?**
   - Exploitation des résultats des recencements démographiques
   - Rapport des statistiques scolaires.

5. **Quelles sont les caractéristiques démographiques et sociales du (des) groupe (s)-cible (s) ?**
   - Age
   - Célibataire
   - Second cycle du secondaire (2nd en terminale)
   - Elève
   - résident dans divers quartiers de la ville
   - Cible émanant des couches moyennes.

6. **Quelles sont les connaissances, attitutdes, croyances et pratiques nécessaires pour résoudre le problème ?**
   the problems ?

   Connaissance
   Connaître les principes fondamentaux de la démocratie (la constitution, la déclaration des D.H. et les textes afférents.

   Attitudes
   Tolérance, acceptation de la différence, accepter la loi de la majorité, être réceptif, avoir le courage d'exprimer ses opinions.

Croyances
- Que les valeurs démocratiques changent positivement les attitudes et les comportements
- Bienfaits de la démocratie.

Pratiques
- Elections transparentes et libres
- Participation active aux activités politiques
- Libertés d'expression.

7. Quelles méthodologies seront utilisées pour étudier les connaissances, attitudes, croyances et pratiques du (des) groupe (s)-cible (s) ?

Entretien et interviews.

8. Quelles sont les questions spécifiques auxquelles vous essaierez de répondre en ayant recours aux procédures d'évaluation rapide ?

- Définition de la démocratie
- Application des concepts démocratiques.

9. Méthodologie d'enquête rapide.

Connaissance
Connaissance de la définition du concept de la démocratie
savoir qu'en démocratie les élections sont le recours pour associer la population à la gestion.

Attitudes
- Scepticisme quant à l'application des principes démocratiques dans le pays
- Intolérance face aux contradictions et différences.

Croyances
Le groupe croit que la démocratie est une très bonne chose.
Que la démocratie n'est applicable que par l'Etat principalement.

Pratiques
Mascarades électoriales

10. Quelles sont les lacunes à combler au niveau des connaissances, attitudes, croyances, et pratiques pour résoudre le problème ?

Connaissances

Faire comprendre le fait que même si c'est au Gouvernement d'appliquer de manière visible les principes démocratiques, les populations sont aussi et même le pilier de la réalité démocratique.

******

ANNEXE 10

SEMINAIRE-ATELIER SUR "DEMOCRATIE ET DROITS DE LA PERSONNE"
PROGRAMME DE MAROUA - (08 MARS - 11 MARS 1994)

LUNDI, 7 MARS

Arrivée des participants à l'hôtel Maroua Palace.

19H00 - Dîner pour les participants logés à l'hôtel.

20H00 - Vidéo : "Déclaration Universelle des Droits de l'Homme".

MARDI, 8 MARS

06H30 - Petit déjeuner pour les participants logés à l'hôtel.

07H30 - Départ de l'hôtel pour le CDD.

08H00 - Mot de bienvenue par Mr. Derek Singer.

08H05 - Présentation des animateurs et du personnel du séminaire par Mme Lucie Phillips.

08H10 - Présentation des participants et recueil des leurs attentes par Jonas MVA MVA.

08H40 - Présentation des objectifs du séminaire-atelier.

09H00 - "Brainstorming" sur la définition, l'identification et la classification des problèmes et des solutions appropriées dans le domaine des Droits de la Personne.

09H45 - PAUSE CAFE

10H00 - Présentation par James Swan, Conseiller Politique, Ambassade des E.U.

Thème : ELEMENTS CLES DU PLANNING POUR LE SUIVI DES DROITS DE LA PERSONNE PHASE II

Sur la base des instructions du Département d'Etat pour la préparation du rapport annuel sur les Droits de la Personne, l'identification des abus des Droits de la Personne et comment en faire un rapport seront présentés aux participants.

10H30 - Questions et réponses

11H00 - Présentation par Allan Kulakow

Thème : "ELEMENTS CLES DU PLANNING POUR LE SUIVI DES DROITS DE LA PERSONNE PHASE I"

Sur la base des extraits du rapport américain et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les participants travailleront sur les éléments clés du planning de l'éducation des masses et des actions à entreprendre pour le suivi des performances des Droits de la Personne.

12H30 - Repas pour tous les participants au CDD.

13H45 - Travaux de groupes avec Lucie Phillips

Thème : COMPARAISON ENTRE LES NORMES LOCALES ET INTERNATIONALES DES DROITS DE LA PERSONNE.

Exercice sur les techniques de l'écoute active/questionnement neutre : à partir des principes de la déclaration universelle des Droits de l'Homme, de la loi Camerounaise et sa pratique, et des exemples puisés de leur culture les participants vont se concentrer sur les priorités en matière des Droits de la Personne au Cameroun et sur les voies possibles pour améliorer le respect de la dignité humaine.

15H00 - PAUSE CAFE

15H15 - Présentation par Lucie Phillips

Thème : TECHNIQUES DE RECHERCHE POUR DES ACTIONS COMMUNAUTAIRES.

Les participants apprendront l'usage et l'importance des entretiens avec informateurs clés des "Focus Groups" (groupes de discussion) des analyses communautaires, et du classement par ordre de préférence. Des textes méthodologiques expliquant comment utiliser ces techniques seront distribués.

15H45	-	Travaux de groupe sur des sujets proposés par les participants pour mener des groupes de discussion (focus group), le classement, les entretiens avec les informateurs clés, des interviews en milieu urbain et rural des enquêtes participatives (4 groupes de 4 à 5 personnes).
16H30	-	Préparation de l'exercice pratique : Les membres des 4 groupes constitués, recevront les consignes sur leur travail de terrain du lendemain.
17H00	-	Fin de la journée et retour à l'hôtel.
18H00	-	Dîner à l'Hôtel. Soirée libre.

MERCREDI, 9 MARS

EXERCICE PRATIQUE SUR LE TERRAIN
(TOUTE LA JOURNEE).

06H30	-	Petit Déjeuner
07H00	-	Les groupes de travail se retrouveront et se concerteront à l'hôtel puis iront faire les interviews, les "Focus Groups" et le classement. Chaque participant emportera un repas froid pour midi.
15H30	-	Retour des groupes au CDD. Feedback : Chaque groupe de travail tient une séance de feedback et fait ressortir des idées clés, discute des changements dans les techniques ou priorités qui pourraient être nécessaires.
16H30	-	PAUSE CAFE
16H40	-	Pleinière : Le rapporteur de chaque groupe présente son rapport en 5 minutes, suivi de commentaires et de questions/réponses.
17H00	-	Fin de la journée.
18H30	-	Repas pour les résidents à l'hôtel.

JEUDI, 10 MARS

06H30 - Petit Déjeuner

07H30 - Départ pour CDD

08H00 - Présentation par Allan Kulakow

Thème : ELEMENTS CLES DU PLANNING DE SUIVI DES PERFORMANCES DES DROITS DE LA PERSONNE" PHASE III.

Déterminer le contenu et des objectifs quantifiables d'une campagne d'éducation publique. Promotion et publicité, exigences de formation, feed-back et suivi.

Lucie Phillips : le test des messages avant l'utilisation; le suivi et l'évaluation.

09H30 - Présentation par Lucie Phillips, Jonas Mva Mva, Godfred Penn

Thème : GESTION DES ONG, I.

Le concept "ONG", les lois Camerounaises; les relations entre le personnel de l'ONG et ses membres : comment atteindre le consensus, comment entretenir la motivation et organiser des travailleurs volontaires, opportunités de leadership, le rôle du Conseil d'Administration, de l'Assemblée Générale, et la comptabilité.

10H30 - PAUSE CAFE

10H45 - Présentation par Lucie Phillips

Comment générer des ressources financières et canevas de rédaction de projet dans un domaine où les ressources sont rares.

84

	-	Questions/réponses sur les séances du matin, y compris les commentaires et observations des participants, du personnel de l'INADES et de l'USAID.
12H30	-	REPAS.
13H45	-	Présentation par Allan Kulakow, Jonas Mva Mva et Lucie Phillips. Thème : GESTION DES ONG, II. Comment préparer et gérer un budget d'une ONG, outils de gestion et comptabilité; fichier des membres; comment faire les rapports aux bailleurs de fond et au public; comment utiliser le calendrier, comment garder des contacts avec d'autres organisations (networking, newsletters).
15H00	-	PAUSE CAFE
15H15	-	Thème : GESTION DES ONG, II. (suite)
16H00	-	Les groupes de travail apprêtent leur rapport.
17H00	-	Fin de la journée, retour à l'hôtel.
18H30	-	REPAS.
20H00	-	Les groupes de travail finalisent leur rapport. Distribution des formulaires de retroinformation.

45

VENDREDI, 11 MARS

06H30	-	Petit-Déjeuner
07H30	-	Départ pour CDD.
08H00	-	Présentation des plans d'action par les groupes de travail.
10H30	-	PAUSE CAFE
10H45	-	Présentation par Lucie Phillips et Jonas Mva Mva (Pleinière).
		Où allons-nous après ce séminaire-atelier? Contacts, sources de financement; occasions de voyage d'étude; action au niveau régional, national et international. (Actes du séminaire à faire suivre).
11H45	-	Evaluation du séminaire par les participants.
12H00	-	Mot de clôture par l'Ambassadeur des E.U., S.E. Harriet ISOM.
12H45	-	REPAS
		FIN DU SEMINAIRE-ATELIER.

ANNEXE 10 (bis)

CAMEROON DEMOCRACY AND HUMAN RIGHTS SEMINARS
MBALMAYO PROGRAM

MONDAY MARCH 14

Arrival of Participants at Centre d'Accueil Notre Dame de Mbalmayo.

19:00 - Dinner.

20:00 - Film: The Universal Declaration of Human Rights and Amnesty International.

TUESDAY MARCH 15

7:00 - Breakfast for resident Participants.

8:00 - Lucie Phillips presents team and staff.

8:15 - Orientation session. Participants present their goals, programs and resources.

8:40 - Discussion of expectations of participants, the goals and program of the seminar/workshop.

9:00 - "Brainstorming" on the human rights situation in Cameroon, identification of on-going community problems and specific incidents of abuse.

9:30 - Welcome on behalf of USAID by Derek Singer.

9:35 - Opening of the Seminar/Workshop by Ambassador Harriet Isom.

10:00 - Coffee Break

10:15 - Presentation by James Swan, Political Counselor, US Embassy.

Topic: KEY ELEMENTS IN THE MONITORING OF HUMAN RIGHTS PERFORMANCE:

Using the U.S. State Department instruction cable and Human Rights Report, the basic tenets for monitoring, identification of human rights abuses, and reporting on human rights will be presented.*

81

TUESDAY MARCH 15 Continued)

10:50 - Small Group Session with Lucie Phillips

Topic: TECHNIQUES OF RESEARCH AND INVESTIGATION, TYPES OF EVIDENCE

Active listening/open questioning technique exercise: Using the principles of the Universal Declaration of Human Rights, Cameroonian Law and Practice, and culture-based examples, participants will focus on human rights priorities in Cameroon and possible activities to ameliorate the respect for human dignity.

12:00 - How to conduct a semi-structured interview.

12:30 - Lunch

14:30 - Small group exercise: Investigation of human rights abuse.

16:00 - Coffee break.

16:15 - Preparation of group reports.

19:30 - Dinner.

20:30 - Presentation of reports. Discussion.

WEDNESDAY MARCH 16

7:00 - Breakfast.

8:00 - Presentation by Allan Kulakow: KEY ELEMENTS OF THE PLANNING PROCESS FOR COMMUNITY-BASED HUMAN RIGHTS ACTIVITIES I

Using the Universal Declaration of Human Rights and the problems identified during "brainstorming," the participants will work on key elements of the process for planning public education and actions to take in monitoring and improving human rights performance.

9:15 - Presentation by Lucie Phillips: RESEARCH TECHNIQUES FOR COMMUNITY ACTION

Participants will be taught the use and importance of interviews, focus groups. Methodological articles will be handed out on how to practice these techniques.

10:30 - Coffee Break

10:45 - Presentation by Allan Kulakow: PLANNING METHODOLOGY, II. Targeting gaps in knowledge, attitudes, beliefs, practices and resources. Fixing measurable objectives for a community-based action plan.

12:00 - FORM INTO TASK FORCES Around Issues of Participants' choice for Planning a community-based action plan.

12:30 - Lunch.

14:00 - TASK FORCES WORK THROUGH WORKBOOKS, pp. 1-15.

- Practice conducting focus groups, key informant, citizen and investigative interviews.

- Each task force regroups for feedback session to summarize key ideas and discuss changes in technique of focus that would

39

WEDNESDAY MARCH 16 (Con't)

- Each task force regroups for feedback session to summarize key ideas and discuss changes in technique of focus that would improve information gathering (before dinner).

19:30 - Dinner.

20:30 - Brainstorming on the TELEVISED DIALOGUE WITH INTERNATIONAL NGOs on human rights in Cameroon. Choice of speakers and presentations or questions.

THURSDAY MARCH 17

7:00 - Breakfast.

8:00 - Presentation by Allan Kulakow: PLANNING METHODOLOGY III:

Communications strategies: promotion and publicity, training requirements, feedback and follow-through. Lucie Phillips: pretesting messages, monitoring and evaluation.

9:30 - Presentation by Jonas Mva and Godfred Penn: NGOs AND CAMEROONIAN LAW. Stages in moving from Association to Non-Governmental Organization.

10:30 - Coffee Break

10:45 - Presentation by Lucie Phillips: NGO MANAGEMENT, I

Fund raising and proposal writing in an era of scarcity of resources.

11:45 - Lunch.

12:45 - Leave for Yaounde for WORLDNET TELEVISED DIALOGUE.

14:30 - Meet at USIA for WORLDNET.

15:00 - TELEVISED DIALOGUE BEGINS.

16:00 _ FEEDBACK ON WORLDNET DIALOGUE.

17:00 - Return to Mbalmayo.

19:30 - Dinner.

20:30 - Task forces work on their reports.

91

FRIDAY, MARCH 18

7:00 - Breakfast.

8:00 - Presentation by Allan Kulakow and Lucie Phillips: NGO MANAGEMENT III:

Preparing a calendar and a budget in an NGO. Managing a calendar and budget, record keeping and accountability; reporting to sponsors and the public.

9:30 - Presentation by Jonas Mva: NETWORKING with other organizations.

10:00 - Coffee Break

10:15 - Task forces finalize their reports.

12:00 - Lunch.

14:00 - Task forces present their reports.

16:00 - Plenary Session with Lucie Phillips: Where do we go from here? Networking; funding sources; travel study opportunties; local, national and international action.

16:45 - PARTICIPANT EVALUATION OF SEMINAR

17:00 - Adjournment.

17:15 - Departure for Yaounde.

92